

Guide éleveurs



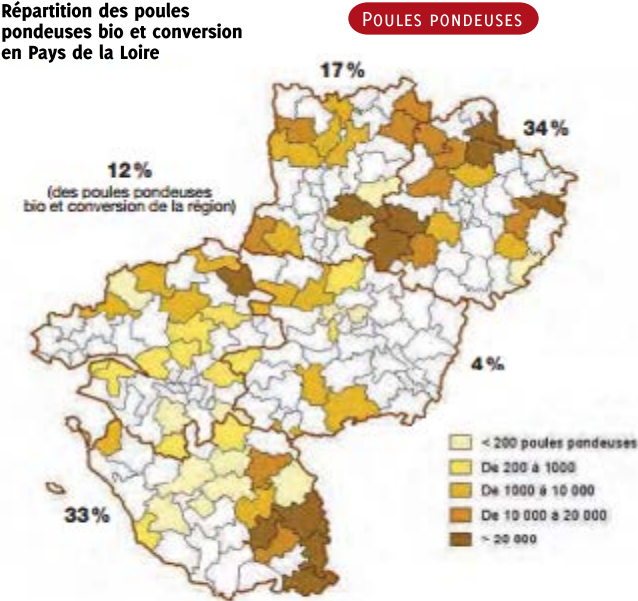
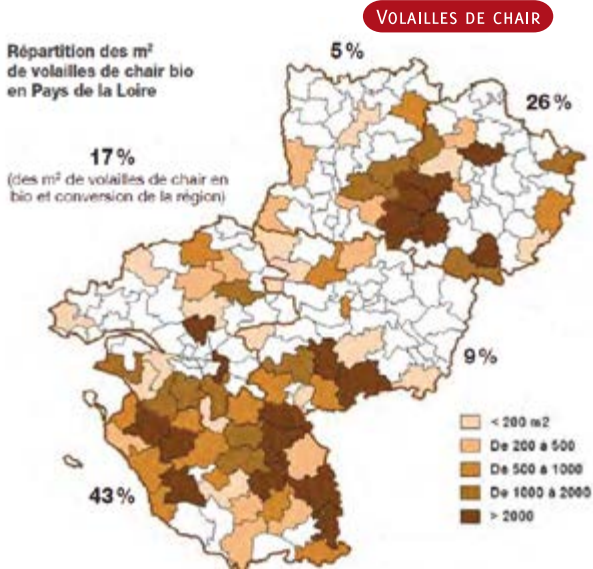
• CAB •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

ELEVER DES VOLAILLES BIO

Chiffres de la filière volailles biologiques en Pays de la Loire

• SURFACES

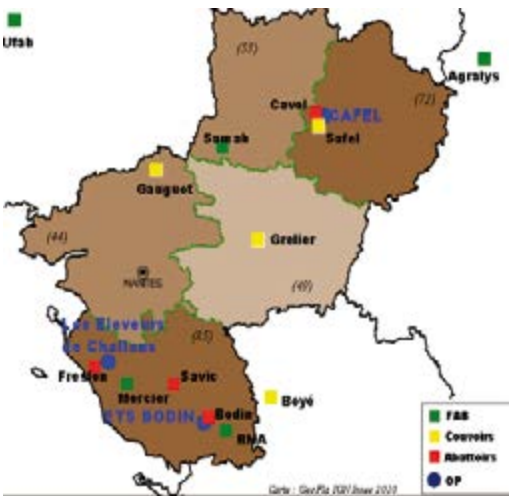


DÉBOUCHÉS



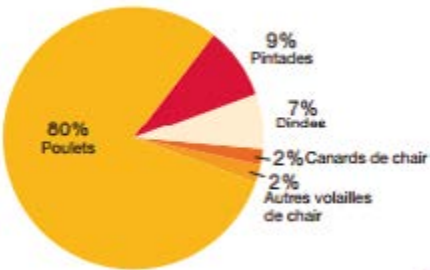
VOLAILLES DE CHAIR

Acteurs de la filière poulet de chair



VOLAILLES DE CHAIR

Répartition des m² de volailles de chair bio en Pays de la Loire



POULES PONDEUSES



Edito



La CAB accompagne depuis 5 ans un groupe d'éleveurs de volailles sur la région Pays de la Loire.

Partis d'un besoin de se retrouver pour partager nos expériences et avancées, nous souhaitons en tant que producteurs nous former pour aller vers plus d'autonomie pour nos fermes. Nous avons rencontré divers interlocuteurs, vétérinaires, nutritionnistes, experts. Nous avons aussi utilisé des outils pour mieux appréhender nos marges et nos prix de vente.

Aujourd'hui les GAB et le Civam Bio53 de la région reçoivent des demandes de la part d'éleveurs et de futurs éleveurs cherchant un soutien pour la création de leur atelier volailles. Cet accompagnement peut aller du bâtiment à l'abattage en passant par l'alimentation, les parcours ou la santé des animaux.

Pour que nos échanges profitent à d'autres, ce guide ce veut être le recueil des thèmes partagés depuis 5 ans dans le groupe d'échange de la CAB. Il est enrichi de données de diverses recherches (Avialim, ProtéAB, Parcours, Icopp...), de d'autres outils (fiches techniques ITAB) et d'un travail de veille mené par la CAB.

Julien CESBRON (réfèrent volaille CAB)

1 - CLARIFIER SES OBJECTIFS PERSONNELS

- Quelles sont les valeurs qui m'animent ?
- Pourquoi est-ce que je veux me lancer dans l'élevage avicole ?
- Qu'est que je recherche prioritairement dans ce projet ?

2 - ANALYSER SA SITUATION

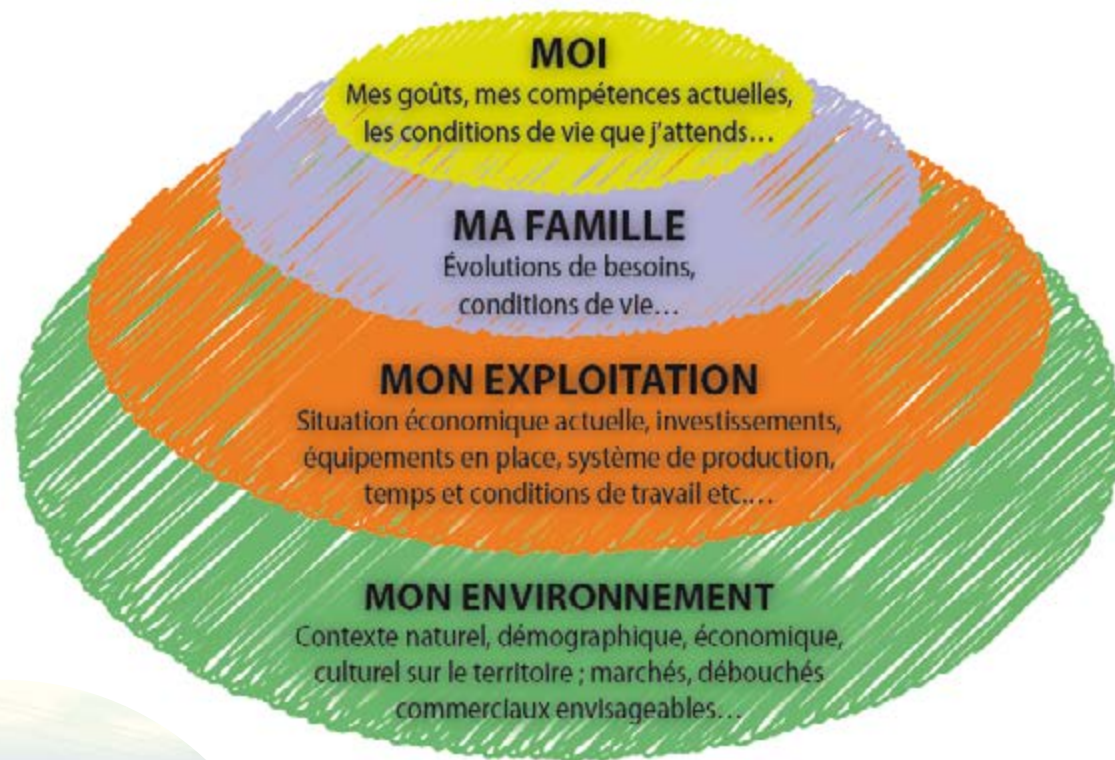
Pour chaque étape se poser les deux questions suivantes :

- Vos atouts ?
- Vos contraintes ?

3 - CONSTRUIRE SON PROJET

- Le réseau CAB a la possibilité de vous accompagner dans votre projet.

Pour plus d'informations, consulter le document
« Vente directe : Et si vous vous lanciez ? »
réalisé par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire,
la CAB et FRCIVAM.



PLAN DU GUIDE



Sommaire des parties

- 1 Réglementation
- 2 Agronomie
- 3 Conduite d'élevage
 - 3.1 Parcours
 - 3.2 Bâtiment et Matériel
 - 3.3 Alimentation
 - 3.4 Souches
 - 3.5 Santé
- 4 Fabrication d'aliments à la ferme
- 5 Transformation
- 6 Circuits de commercialisation
- 7 Quelques repères pour situer mon élevage
 - 7.1 Données Technico-économiques
 - 7.2 L'outil de calcul

Carte de localisation et sommaire des exploitations

Fiches techniques

Présentation des exploitations

Carnet d'adresses

Pour aller plus loin

Remerciements

Présentation du Réseau bio des Pays de la Loire

I RÈGLEMENTATION

BÂTIMENTS ET PARCOURS

Surfaces dans les bâtiments sont les suivantes :

Nombre d'animaux maximum autorisés par bâtiment	
4800 poulets	2500 chapons, oies, dindes
5200 pintades	100 autruches (30 autruches par groupe)
4000 canards de barbarie ou de Pékin femelles ou 3200 canards de barbarie ou de Pékin mâle ou autres canards	3000 poules pondeuses

	Nombre d'animaux par m ²	Cm de perchoir/animal	Nid
Volailles de chair (bâtiments fixes)	10 avec un maximum de 21 kg de poids vif/m ²	20 cm (uniquement pour les pintades)	
Volailles de chair (bâtiments mobiles)	16 dans des bâtiments avicoles mobiles dont la surface au sol n'excède pas 150 m ² , avec un maximum de 30 Kg de poids vif/m ²		
Poules pondeuses	6	18 cm	7 poules pondeuses par nid ou, en cas de nid commun, 120 cm ² par oiseau
Autruches	21 kg de poids vif/ m ²		

Source : Fiche FNAB

BÂTIMENTS

Les conditions supplémentaires :

Au minimum un tiers du bâtiment doit être construit en dur et recouvert d'une litière.

Les bâtiments doivent comporter des trappes de sortie/d'entrée d'une longueur d'au moins 4 m pour 100m² de surface accessible aux volailles.

La surface totale utilisable des bâtiments avicoles pour volaille de chair de toute unité de production ne peut dépasser 1600 m².

La lumière naturelle peut être complétée artificiellement pour assurer quotidiennement un maximum de 16 heures de luminosité, avec période de repos nocturne en continu sans lumière artificielle d'au moins 8 heures.

Les bâtiments avicoles doivent être construits de façon à ce que tous les oiseaux puissent facilement accéder à l'espace plein air.

Les bâtiments doivent être équipés de perchoirs dont le nombre et les dimensions sont adaptés à l'importance du groupe et à la taille des oiseaux

PARCOURS

Les conditions supplémentaires :

La période de conversion normale est de 2 ans, elle peut être réduite à 1 an pour les parcours, voire 6 mois si aucun produit interdit en bio n'a été utilisé lors de l'année précédente. Les élevages doivent disposer d'un parcours. Les volailles ont accès à un espace plein air pendant au moins un tiers de leur vie.

Les parcours doivent être principalement couverts de végétation, disposer d'équipements de protection et permettre aux animaux d'avoir aisément accès à des abreuvoirs et à des mangeoires en nombre suffisant. Le vide sanitaire doit durer au moins 8 semaines et permettre la repousse de la végétation.

Pour toutes informations complémentaires se référer aux cahiers des charges européens. Règlement 834/2007 et 889/2008.

	Superficie disponible en rotation/tête
Poules pondeuses	4 m ²
Volailles de chair (dans des installations fixes)	4 m ² par poulet de chair et par pintade
	4,5 m ² par canard
	10 m ² par dinde
	15 m ² par oie
	Pour toutes les espèces précitées, la limite de 170 kg d'azote par hectare et par an ne doit pas être dépassée
Volailles de chair (dans des installations mobiles)	2,5 m ² à condition de ne pas dépasser la limite de 170 kg d'azote par hectare et par an
Autruches en bâtiment : o jeunes o adultes	- de 20 à 400 m ² par autruchon selon l'âge - 400 m ² par reproducteur
Autruches adultes en plein-air intégral	- 650 m ² par autruche

LA DENSITÉ DE PEUPLEMENT TOTALE NE DOIT PAS DÉPASSER LA NORME DE 170 KG D'AZOTE PAR HECTARE ET PAR AN.

Soit par hectare :

- 914 POULETS EN BÂTIMENTS FIXES
- 1030 POULETS EN PETITS BÂTIMENTS MOBILES
- 15 AUTRUCHES
- 490 POULES PONDEUSES.

ANIMAUX ET ALIMENTATION

ANIMAUX

Les poules pondeuses non biologiques introduites dans l'exploitation doivent être élevées en bio durant 6 semaines au minimum pour que les œufs puissent être vendus en tant que produits bio.

Lorsqu'un cheptel est constitué pour la première fois, renouvelé ou reconstitué, en l'absence d'une quantité suffisante de volailles biologiques, des poussins non biologiques destinés à l'élevage de chair peuvent être introduits dans l'exploitation, pour autant qu'ils soient âgés de moins de trois jours.

Les volailles non biologiques introduites dans l'exploitation doivent être élevées en bio durant 10 semaines au minimum pour pouvoir être vendues en tant que produits bio.



SANTÉ

En dehors des vaccinations, des traitements antiparasitaires et des plans d'éradication obligatoires, le maximum de traitements à base de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques en 1 an est de :

- un traitement si leur cycle de vie productive est inférieur à un an,*
- trois traitements, si leur cycle de vie productive est supérieur à 1 an.*

En cas de dépassement, les volailles seront soumises à une nouvelle période de conversion.

ALIMENTATION

Les volailles sont nourries avec un aliment bio. Elles peuvent néanmoins à titre exceptionnel être nourries avec un pourcentage maximal de 5% d'aliments protéagineux non biologiques jusqu'au 31 décembre 2017. L'incorporation dans la ration alimentaire d'aliments en conversion est autorisée sous plusieurs conditions (cf. règlement (CE) n°889/2008 article 21).

Les concentrés protéiques de pois, gluten de maïs, protéines de pomme de terre, soja extrudé et tourteau d'oléagineux sont considérés comme des aliments riches en protéines.

Au moins 20% de la ration doit être produite sur l'exploitation ou du moins dans une exploitation bio de la région.

Des fourrages grossiers doivent être intégrés à la ration.

L'utilisation de facteur de croissance et d'acides aminés de synthèse est interdite.

1. RECUEIL «GRANDES CULTURES»

Un guide répertoriant un grand nombre de pratiques utilisées par les producteurs de la région a été rédigé en 2013. Il est disponible au sein des GAB/ CIVAM Bio 53 mais aussi à la CAB.



2. QUELLES CULTURES POUR QUELLES ZONES ?

	Soja	Féverole de printemps	Féverole d'hiver	Pois de printemps	Pois d'hiver	Luzerne
Bretagne						
Normandie						
Centre						
Pays de la Loire						
Poitou-Charente						
Vendée						

Sources : mémoire fin d'études Dupetit 2011

Légende	Très mal adaptée
	Mal adaptée
	Assez mal adaptée
	Bien adaptée
	Pas d'informations

3. QUELLES CULTURES POUR QUELS SOLS ?

	Calcaire	pH faible	pH > 6,5	Caillouteux	Humide	asphyxiant	Besoin bonne réserve en eau	Sensibles aux maladies	Sensibles aux ravageurs	Sol battant	Culture salissante	sol sechant	Pouvoir couvrant	Irrigation	Faible °C	Haute °C
Soja	/	/		/			0		0				0	0		
Féverole d'hiver	0	/	0	0	/	/		0	0	/	0	/	/		/	0
Féverole de printemps	0	/	0	0	/	/	0	0	0	/	0	/	0		0	0
Pois d'hiver				/	/			0	0	0	0		0	0	0	
Colza											0					
Tournesol							0	0		/				0		
Ortie			0													
Luzerne	0	/	0		/	0						0	0			
Lupin	/	/	0					0	0				/			

Légende

/ = A éviter
0 = Adaptée

Sources : ITAB, rapport Michel Gunther WWF, CETIOM, Célia Dupetit, chambres d'agriculture

4. LES MÉLANGES CÉRÉALIERS

Les mélanges les plus fréquemment rencontrés lors des visites effectuées:

- Triticale/ Pois Protéagineux ou féverole + Avoine.
- Blé/ Féverole
- Blé/triticale/Pois/Féverole et avoine
- Orge et pois protéagineux



Pourquoi faire des mélanges céréales/protéagineux ?

Avantages	Inconvénients
• Permet d'avoir des céréales plus riches en protéines • Aide à la gestion des adventices • Les rendements sont souvent supérieurs • Ne nécessite pas d'intrants • Augmente la biodiversité • Meilleure résistance aux maladies • Améliore la structure du sol • Limite la vesce	• Aucune certitude sur la composition finale du mélange avant la récolte. • Nécessite une station de triage performante. • Le créneau de récolte est restreint. • Choix des espèces et variétés plus compliqué (Précocité, date d'épiaison.).

III CONDUITES D'ÉLEVAGE

• Pour les questions réglementaires se référer à la partie réglementation du guide.

1. DIFFÉRENTS TYPES DE PARCOURS

Le Casdar parcours volailles a défini 7 types de parcours différents :

Dans le cadre du CASDAR Parcours, une typologie des aménagements agroforestiers a été réalisée sur la base d'enquêtes menées dans plus de 90 élevages de volailles de chair bio et label rouge. Cette partie a été réalisée dans un but pédagogique, afin d'illustrer différentes possibilités d'aménagements et servir de support d'échange avec l'éleveur."

PARCOURS BOCAGER

- Parcours avec haies périphériques.

Amélioration possible : Planter des haies à proximité des trappes permettrait la sortie d'un plus grand nombre d'animaux. De plus, la création d'arbres à la moitié solliciterait l'exploration du parcours par les volailles. Réimplanter des éléments dans les haies pour freiner les vents

+ Permet d'améliorer le confort des animaux si les trappes sont exposées au vent dominant.

+ Meilleure intégration paysagère.

- Les volailles n'utilisent pas toute la surface disponible.



PARCOURS SUR PRAIRIE

- Parcours qui n'a pas été aménagé spécifiquement pour l'élevage de volaille (prairie ou culture annuelle).
- Les aménagements sont trop récents pour avoir un intérêt.

Amélioration possible : implanter des éléments afin d'améliorer le confort et la sortie des animaux.



- Les volailles n'utilisent pas toute la surface disponible.

PARCOURS AVEC AMÉNAGEMENTS DE CONFORT

- Parcours avec haies périphériques avec des aménagements pour accompagner la sortie des volailles et leur assurer un certain confort à proximité du bâtiment (10-15 m). Ces derniers peuvent prendre la forme d'alignement d'arbres buissonnants ou de bosquet avec des arbres de tailles variées.

Planter des arbres complémentaires dans la parcelle pour améliorer l'exploration du parcours

+ Ce type de parcours favorise la sortie des animaux.



Légende



PARCOURS SUR PLANTATION À VOCATION DE PRODUCTION

- Parcours avec haies périphériques ressemblant au parcours bocager avec des alignements d'arbres supplémentaires au sein de la parcelle.
- Cet aménagement permet d'apporter un revenu complémentaire.



Amélioration possible : L'implantation d'éléments à proximité des bâtiments aidera la sortie des volailles.

— L'emplacement d'arbres supplémentaires au sein de la parcelle demande un aménagement spécifique et un suivi.

PARCOURS DIVERSIFIÉ

- Ce parcours est intermédiaire entre le parcours avec aménagement de confort et le parcours à vocation de production.
- Il y a cohabitation entre aménagement de confort pour les animaux et l'aménagement agroforestier sans pour autant que leur interaction soit optimisée.

Amélioration possible : ajouter des éléments de jonction entre les deux aménagements.

— La sortie des animaux s'effectuera essentiellement à proximité des bâtiments car il manque des connexions entre les deux parties du parcours.



PARCOURS COMPLET

- Ce parcours correspond à l'aménagement « parcours diversifié » avec des installations pour lier les deux dispositifs.



Amélioration possible : entretien des arbres pour faciliter la circulation de l'air

— L'exploration du parcours par les animaux sera optimisée. Cette disposition permet d'allier confort et bien-être des volailles, ainsi que la diversification de la production.

+ Attention à la densité d'arbres implantation = Ombres.

PARCOURS SUR EXISTANT ARBORÉ

- Implantation d'un atelier de production dans un bois déjà existant.

Amélioration possible : entretien des arbres pour faciliter l'accès à la lumière. Implanter un couvert végétal.

+ Occupation intégrale de l'espace par les volailles si bois aéré et création de zones d'ombre et de lumière.



III CONDUITES D'ÉLEVAGE

2. ÉTAPES POUR CRÉER SON PARCOURS



Source : formation CAB sur les parcours en volaille

4. ÉLÉMENTS À CONNAITRE

LES HAIES ET ARBUSTES

Ces aménagements permettent de favoriser la sortie des volailles. Il ne faut pas les planter trop proches du bâtiment car elles créent une zone protégée et nuiraient à la ventilation du bâtiment.

Dans le même domaine, la présence de végétation proche du bâtiment peut obstruer les canalisations.

INVITER LA VOLAILLE À SORTIR

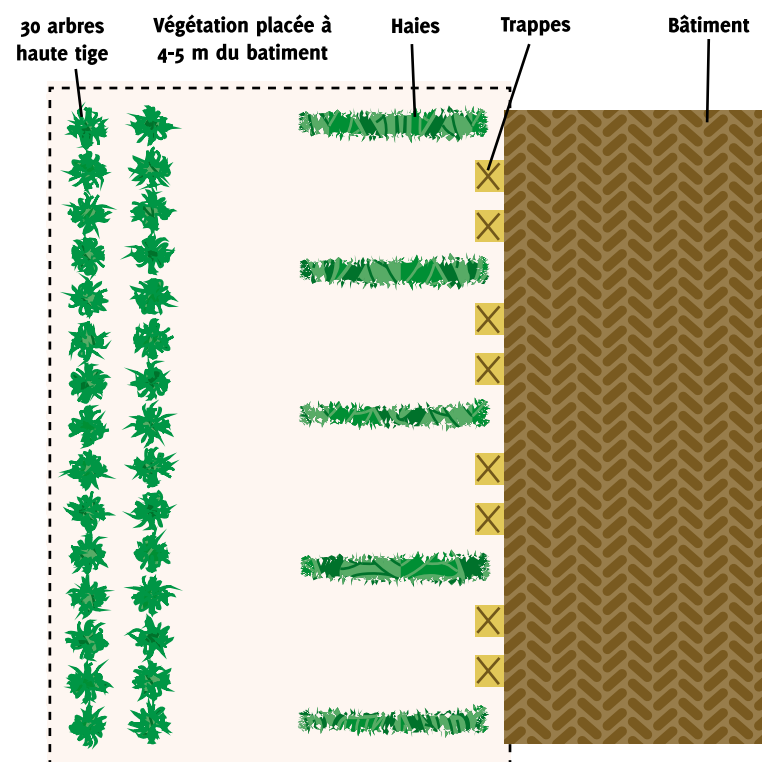
Les volailles ont pour habitude de rester proche des bâtiments (dégradations des sols et accumulations des fientes). Pour les guider dans leur exploitation du parcours, il est possible d'aménager des refuges dans le parcours. Pour les élevages de volailles de chair, il est conseillé de mettre des plantations à 5 mètres du bâtiment. Les poules pondeuses sont plus exploratrices, il y a la possibilité d'installer les refuges à 15 mètres du bâtiment.

3. AVANT D'IMPLANTER SON PARCOURS

Pour bien réfléchir son parcours, il faut être observateur et être capable de savoir ce qui va ou ne va pas sur le parcours. Il faut passer du temps à observer le comportement de ses volailles. Il est important de bien réfléchir à l'orientation de son bâtiment pour optimiser la sortie et la valorisation du parcours par les animaux. L'orientation des trappes sera raisonnée de façon à ce qu'elles ne se trouvent pas face au vent dominant, ce qui limiterait la sortie des volailles.

Le parcours doit pouvoir être utilisé à n'importe quel moment de l'année. Il est important de créer des espaces où la volaille se sentira en sécurité (zone d'ombre, zone abrité du vent, zone de refuge...).

5. EXEMPLE D'UN PARCOURS DES VOLAILLES DE LOUÉ



6. GÉRER LA PRÉDATION

● POUR LES PRÉDATEURS TERRESTRES

- Pour les élevages de petites tailles, il est possible de mettre une source sonore pour les éloigner
- Mettre en place des clôtures de 1m50 minimum
- Clôturer le parcours et enterrer le grillage dans le sol (environ 20 cm). Il est possible de combiner cet aménagement avec deux fils électriques. 1 à 10 centimètres du sol et un autre au sommet de la clôture
- Attention : cette méthode demande d'entretenir les abords du parcours. Il est possible de mettre de la fibre géotextile pour gérer l'embroussaillage.
- Associer les volailles avec d'autres animaux (chèvres, ânes, moutons...)
- Rentrer ses volailles le soir et avoir un bâtiment bien fermé.
- Pulvérisation de tisane de plante de moutarde autour des parcours



● LES PRÉDATEURS AÉRIENS

- A l'image des cultures, il est possible de mettre des effaroucheurs sur le parcours.
- Aménager des zones de refuges pour les volailles (végétation, matériel...)
- Installer un filet de camouflage sur le parcours
- Placer des sacs de couleur sur les poteaux pour effrayer les volatiles.
- Travailler sur la génétique : les poules brunes sont moins sujettes à la prédation.



Source : pratiques observées chez des éleveurs rencontrés

7. ENTRETIEN DES PARCOURS

Le système agroforestier se constitue en minimum 5 ans. L'entretien devra se faire tous les ans. La première année, la taille s'effectuera à 5 cm de hauteur puis la hauteur de la taille augmentera chaque année. Il est important de se renseigner auprès des collectivités territoriales (conseil général, ...) sur les mesures de protection des haies.

Il est possible de faire du foin avec la végétation des parcours ou de faire pâturer cet espace par d'autres espèces.

Attention : Il est nécessaire d'avoir des clôtures adaptées aux deux espèces pour éviter la dégradation du grillage volailles par les moutons par exemple. Un vide sanitaire doit être effectué par chaque espèce pour limiter le parasitisme.



8. LES PLANTES AROMATIQUES DANS LES PARCOURS

Actuellement, l'INRA mène des essais sur la plantation de plantes aromatiques dans le parcours pour lutter naturellement contre le parasitisme des poulets.

Les chercheurs ont ainsi réparti régulièrement sur tout un parcours des petits carrés d'ail, de fenugrec, de thym et de tanaïsie, herbes utilisées par des éleveurs de poulets biologiques en phytothérapie pour leurs effets vermifuge, anti helminthiques ou anti coccidiose. Les résultats ne sont pas encore publiés.

III CONDUITES D'ÉLEVAGE

1. MÉTHODE POUR ACCUEILLIR LES ANIMAUX

2 types de bâtiments existent les poussinières ou dans les bâtiments d'élevage

Avantages et Inconvénients du démarrage en poussinière ou en bâtiment d'élevage

EN POUSSINIÈRE

- +** - Aménagement simple
- Meilleure surveillance
- Confort de travail
- Gestion sanitaire
- - Deux bâtiments à nettoyer
- Stress au déménagement



EN BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

- +** - Un seul bâtiment à nettoyer
- Pas de stress
- Gestion des bandes facilitée
- - Aménagement à réaliser



Le démarrage des dindes

Le démarrage des dindes est un peu différent car ces animaux ne voient pas très bien. Les éleveurs ont pour habitude de créer un petit parc au milieu du bâtiment avec des radiants et des copeaux de bois. Il y a également la possibilité de mettre des guirlandes électriques autour des points d'alimentation pour guider les animaux.

Le démarrage des poussins

Les pratiques d'élevage rencontrées lors des visites effectuées:

LOCAL ISOLÉ AVEC DE LA LAINE DE MOUTON

Cet espace doit être suffisamment petit pour garder les poussins au chaud mais doit permettre de loger les poussins jusqu'au changement de bâtiment. Le chauffage ne peut être réalisé qu'avec des lampes chauffantes car le local est de petite taille.

CAISSON EN BOIS DIRECTEMENT DANS LE BÂTIMENT

C'est une réduction de l'espace accessible pour les poussins. Cela permet de s'affranchir du système de ventilation du bâtiment et de garder les petits au chaud. Les animaux ne sont pas déplacés ce qui réduit le stress.

POUSSINIÈRE BASSE DE 20 M²

Petits bâtiments en tôles ondulées avec une faible hauteur de plafond et bien paillé. Permet une réduction des coûts de chauffage.

DÉMARRAGE D'AMBIANCE

Les poussins sont placés directement dans le bâtiment d'élevage. L'espace entier est chauffé mais il n'y a pas de stress lors du changement de lieu.

DÉMARRAGE DANS LE BÂTIMENT AVEC SÉPARATION DU LOT PENDANT LA PÉRIODE D'ÉLEVAGE

L'intégralité du lot est débutée dans un bâtiment qui sera ensuite partagé dans deux bâtiments. Permet une économie de chauffage.

RÉDUCTION DE L'ESPACE AVEC CONSTRUCTION D'UNE CABANE EN PAILLE À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

Une petite cabane de paille avec un toit équipé de radiant est formé dans le bâtiment à l'arrivée des poussins. Au fur et à mesure que les poussins grandissent, la cabane est détruite.

L'arrivée des poulettes

ARRIVÉE DES JEUNES POULES EN POUSSINIÈRE

Les pratiques d'élevage rencontrées lors des visites effectuées

Les futures poules pondeuses arrivent sur l'exploitation avec les poussins. Elles sont conduites avec les futurs poulets de chair. Cela permet de démarrer le lot quand l'éleveur le souhaite. Les poulettes pondent plus tard mais font plus vite des gros œufs. Au dire de l'éleveur, il est probable qu'elles sortent plus rapidement pour explorer le parcours.

ARRIVÉE DES POULETTES À L'ÂGE DE 18 SEMAINES

3 situations différentes d'éleveurs

- 1- Les poulettes sont gardées pendant 3 semaines dans le bâtiment pour qu'elles repèrent les lieux.
- 2- Les poulettes sont gardées à l'intérieur pendant 15 jours/ 3 semaines puis sorties que l'après-midi pendant quelques temps.
- 3- Les poulettes sont enfermées pendant 6 à 8 semaines. L'objectif est qu'elles soient plus lourdes et donc plus aptes à se défendre.

BÂTIMENT MOBILE

POUR L'HOMME

- +** - Plus facile lors des changements de lot
- Bonne gestion sanitaire
- Meilleure marge par lot
- - Aménagement plus difficile (transport de l'eau, alimentation...)
- Les bâtiments de plus de 120 m² sont difficiles à déplacer

POUR LES ANIMAUX

- +** - Accès au parcours idéal avec possibilité de le déplacer entre 2 bandes



2. TYPE DE BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES

POUR L'HOMME

- +** - Facilement aménageable
- Meilleures conditions de travail
- Accès facilité pour l'Homme, les camions et le tracteur
- Deux bâtiments à nettoyer
- Stress au déménagement
- - Investissements plus élevés
- Densité d'animaux plus faible donc marge moins bonne par lot

BÂTIMENT FIXE

POUR LES ANIMAUX

- +** - Plus de surface par animaux
- Parcours mieux aménagé
- - Un seul accès au parcours qui peut induire des risques de parasitisme
- L'accès unique au parcours peut poser le problème d'une utilisation partielle du parcours

Les bâtiments les plus souvent rencontrés ont une superficie de 200 ou 400 m²



Type Lanterneau



Type Louisianne

Sources : Fiche technique Chambre d'Agriculture de Rhône Alpes

ETUDE COMPARATIVE BATIMENTS VOLAILLES BIO	bâtiment fixe 400m2	bâtiment mobile type Triangle 4 x 120M2
Investissement bâtiment	42 000,00 €	48 000,00 €
Investissement intérieur chauffage mangeoires abreuvoirs	30 000,00 €	48 000,00 €
Empierrement béton clôtures	12 000,00 €	6 000,00 €
Divers branchement électricité	2 000,00 €	2 000,00 €

Étude faite par un éleveur du réseau entre deux bâtiments

3. MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES

CHAUFFAGE

Les bâtiments sont généralement chauffés au gaz à l'aide d'une citerne déplaçable ou non.

Le chauffage au démarrage peut s'effectuer avec des radiants ou des lampes chauffantes.

Un préchauffage du bâtiment 24 heures avant l'arrivée des poussins doit être réalisé pour que les poussins n'arrivent pas sur une litière froide.



SYSTÈME D'ALIMENTATION

Il y a deux grands type de matériel d'aliment :

- La chaîne d'alimentation. Elle demande moins de temps de travail mais plus d'investissements.

- Les mangeoires trémies qui peuvent elles aussi être combinées à une chaîne d'alimentation.



SYSTÈME D'ABREUVOIR

Il existe différents types d'abreuvoirs :

- Les plessons. Cela rend le point d'eau visible mais les animaux peuvent souiller l'eau ou bien se noyer dedans.

- Les pipettes. Elles sont moins visibles et demande un apprentissage du fonctionnement par les volailles. Ce dispositif peut être complété de récipient pour aider les volailles au début. Il existe plusieurs types de pipettes, les multidirectionnelles, elles sont performantes (pas d'obligation dans mettre sur toute la ligne). Et autrement, les pipettes avec un récupérateur, c'est le procédé le plus abouti.



LES NIDS

- Automatique :

Ces nids, équipés d'un tapis pour le ramassage des œufs, peuvent aider à la sortie des poules après la ponte et se fermer la nuit pour éviter que les poules dorment dans les nids.

- Manuel :

Ces nids sont composés de cases et d'un plancher grillagé en pente qui permet la descente de l'œuf dans le couloir de ramassage.

Le ramassage des œufs

Pratiques	Observations
Manuel	Les œufs sont plus sales. Il y a plus de casse. Les coûts d'investissement sont moins lourds
Automatique	Il y a possibilité de fermer les nids la nuit pour éviter qu'elles couvent et pondent dedans

LES PERCHOIRS

Les perchoirs permettent aux animaux d'exprimer leur comportement naturel. Leur désinfection peut être réalisée en les plaçant au soleil car cela tue les bactéries.



Solutions pour éviter que les poules pondent hors des nids (selon les visites effectuées)

Être très présent	Déplacer la poule dans l'espace dédié à la ponte, quand une poule niche au sol.
Retirer régulièrement les œufs pondus au sol	Un enlèvement régulier permet de ne pas avoir un effet de groupe et de retrouver tous les œufs au sol.
Essayer de casser les angles	Les poules ont tendance à chercher un endroit sombre et sécurisant pour pondre comme les coins.
Faire des pondoires confortables	Mettre les nids dans l'endroit le plus sombre du bâtiment et ajouter de la paille fine dans les nids.
La clôture électrique	La clôture permet de garder les poules sur les caillebotis. Solution pour les cas extrêmes.

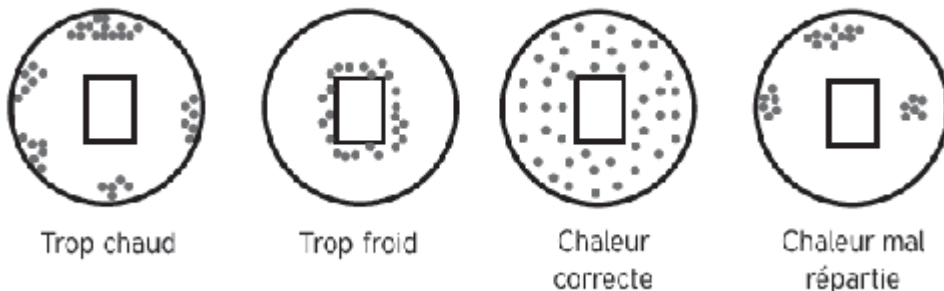
4. UNE BONNE AMBIANCE POUR LES BÂTIMENTS

TEMPÉRATURE POUR LES ANIMAUX EN BÂTIMENT

Age	Poulet	Pintade et Dinde	Toute espèce
	Sous les radiants		Ambiance
1ère semaine	35°C	38 °C	25°C
2ème semaine	32°C	35 °C	
3ème semaine	28°C	32 °C	20°C
4ème semaine	26°C	29 °C	18°C
5ème semaine	23°C	26 °C	
6ème semaine	20°C	23 °C	15°C
> 6 semaines	Retrait	18 à 23 °C Retrait à 7 semaines	

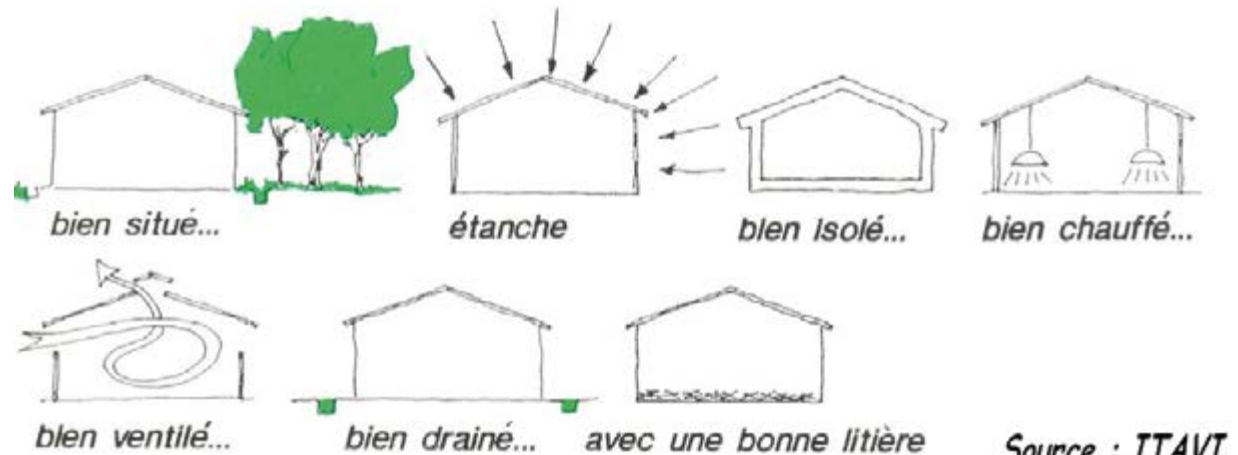
Source Chambre d'agriculture Rhône-Alpes

COMPORTEMENT DES POUSSINS SOUS LE CHAUFFAGE



Source FRAB Midi-Pyrénées

UN BÂTIMENT DOIT ÊTRE



QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE EN COMPTE LORSQU'UN BÂTIMENT A DE L'AMIANTE ?

S'il y a achat d'un bâtiment dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997, le vendeur se doit de faire un diagnostic amiante (Diagnostic amiante code de la santé publique/ article L 1334-13) et doit remettre le constat de repérage amiante à l'acheteur. Ce constat doit être renouvelé à chaque nouvelle transaction. Le document doit être fourni au moment de la signature du compromis de vente (texte issu du site diagnoplus.com).

Le diagnostic doit être réalisé par un organisme accrédité par la COFRAC.

Pour constituer l'état d'amiante, la personne chargée du diagnostic doit :

- Rechercher la présence des matériaux et produits de la liste A (Flocage, isolants, faux plafonds) et B (Murs, Cloisons, Poteaux...)
- Évaluer l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et, uniquement pour les matériaux et produits de la liste B, leur risque de dégradation sur leur environnement.

III CONDUITES D'ÉLEVAGE

1. QUANTITÉ ET QUALITÉ DES RATIONS À APPORTER

Moyenne des quantités d'aliments apportées		
Classe des animaux	Âge	Quantité d'aliment
Poulet démarrage	0 à 4 semaines	1 – 1,1 kg
Poulet croissance	5 à 8 semaines	2,4 – 2,6 kg
Poulet finition	9 semaines jusqu'à abattage	4,4 – 4,5 kg
Total à apporter par poulet		7,8 – 8,2 kg

Source : Chambre d'Agriculture de Rhône Alpes

Âge de la volaille de chair		% de protéines dans la ration
Démarrage jusqu'à 4 semaines		21
De 5 à 12 semaines (abattage précoce)		19
De 9 à 16 semaines (Abattage tardif)		16
Âge de la poule pondeuse		% de protéines dans la ration
Potentiel élevé	Entrée de ponte (avant 42 semaines)	20
	Ponte (après 42 semaines)	19
Potentiel moyen	Entrée de ponte (avant 42 semaines)	18
	Ponte (après 42 semaines)	18

Source : Cahier technique de l'ITAB



Rappel : une analyse de chaque matière première utilisée est fortement conseillée. Les taux d'incorporation donnés plus haut donnent un ordre d'idée.

2. QUELLES MATIÈRES PREMIÈRES INTRODUIRE ?

Les principales matières premières utilisées					
Matières premières	Caractéristiques	Appétence	Limites d'incorporation		
			Volailles de chair		Poules pondeuses
			Jeunes	Adultes	
Blé tendre	Énergétique Très appétent Pourvu en protéines Pauvre en acides aminés	Forte	40 %	X *	70 %
Triticale	Bonne valeur en énergie et en protéines Pauvre en acides aminés	Moyenne	X	40-70 %	40 %
Avoine	Stimule la ponte Moins énergétiques des céréales mais meilleure pour les acides aminés	Faible	10 %	10-30 %	10 %
Maïs	Très énergétique	Forte	X	50 %	70 %
Orge	Peu énergétique Facteur anti-nutritionnel	Faible	10-30 %	50 %	10 %
Pois protéagineux	Bien pourvu en lysine	Faible	15 %	20 %	20 %
Pois fourrager	Bien pourvu en lysine Facteur anti-nutritionnel	Faible	10 %	15 %	20 %
Féverole	Bien pourvu en lysine	Faible	30 %	15 %	7 à 15 %
Lupin blanc	Riche en protéines Déficit en acides aminés	Faible	20 %	10 %	5 %
Tourteau de colza	Taux de cellulose important	Faible	4 %	4 %	6 %
Tourteau de tournesol	Taux de cellulose important	Faible	< 5 %	20 %	15 %
Tourteau de soja		Bonne	X	X	X

* Pas d'indications précises sur la limite d'incorporation

Sources : Sources: ITAB, CA Rhône-Alpes, Agrobio Aquitaine, Albar, 2005, ARVALIS-UNIP, 2003, Antoine, 2009, 2010, Carrouée, 2001, Maupertuis, 2010

3. LES DIFFÉRENTES FORMES D'ALIMENTS

Présentation de la forme des aliments	
Aplatie	La présentation avec des aliments aplatis est moins digestible pour les animaux car la cellulose englobe la céréale. L'idéal est d'ajouter du grit ou des coquilles d'huitres pour broyer la ration.
Broyée	La présentation de la ration avec des céréales broyées est intermédiaire entre les deux méthodes. Il faut adapter la finesse avec le stade physiologique des animaux.
Miettes	La présentation de la ration en miette permet de faire des économies car il y a moins de gaspillage et les poules mangent mieux. C'est l'idéal mais c'est un investissement conséquent.

Source : éleveurs rencontrés lors du groupe d'échange poules pondeuses 44.

4. FORME ET TAILLE DES ALIMENTS SUIVANT LE STADE PHYSIOLOGIQUE

Age	Forme et taille de l'aliment
0-10 jours	Miettes tamisées ou nini-granulés.
11-24 jours	Granulé de 2-3,5 mm de diamètre ou de farine grossière
25 jours jusqu'à l'abattage	Granulé de 3,5 mm de diamètre ou de farine grossière

Source : AVIAGEN

Dans la nature le poussin peut survivre pendant 72 heures grâce au vitellus. Par conséquent, il faut éviter l'excès de protéines. Un grand nombre d'éleveurs donne du maïs broyé dans les 2 premiers jours pour éviter les entérites.

Pour les éleveurs achetant leur aliment, il est conseillé de donner l'aliment démarrage jusqu'à 15 jours maximum.

5. RATIONS D'ÉLEVEURS FAFEURS

5.1. RATION TYPE

Exemple de ration de volaille de chair

Matières premières en %	Démarrage (1-4 semaines)	Croissance-finition (abattage précoce)	Finition (abattage tardif)
Maïs Bio	59,5	48	50
Triticale Bio	/	16	15
Féverole Bio	/	10	7
Pois protéagineux Bio	5	/	/
Tourteau de soja extrudé Bio	18	14,5	12
Tourteau de tournesol Bio	5	/	12
Gluten de maïs non OGM	4	7	/
Concentré protéiques de pomme de terre	4	/	/
Levure de brasserie déshydratée	1	1	1
Carbonate de calcium	1,2	1,6	1,6
Phosphate bicalcique	1,9	1,5	1,5
Sel de mer	0,4	0,4	0,4

Source : Cahier technique ITAB

Exemple de ration de poule pondeuse

Matières premières en %	Entrée de ponte (avant 42 semaines)	Ponte (après 42 semaines)
Maïs Bio	42	35
Triticale Bio	7	10
Féverole Bio	5	5
Pois protéagineux Bio	15	18
Graine de colza Bio	/	5
Tourteau de soja pression Bio	9,2	5,2
Tourteau de tournesol Bio	14,5	15
Gluten de maïs non OGM	4,7	4,2
Carbonate de calcium	1	1
Phosphate bicalcique	1,25	1,15
Sel de mer	0,35	0,35

Source : Cahier technique ITAB

III CONDUITES D'ÉLEVAGE

5.2. RATIONS DES ÉLEVEURS FAFEURS RENCONTRÉS

	Volailles de chair				Poules Pondeuses
	De 0 à 3 semaines	De 4 à 5 semaines	De 6 à 12 semaines	12 semaines et plus	
Gluten de pomme de terre	3 %	3 %	/	/	/
Minéraux	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Blé	23 %	21 %	12,5 %	12,5 %	9%
Tourteau de soja	26 %	21 %	18 %	12 %	20 %
Tourteau de tournesol	4 %	5 %	5 %	5 %	7 %
Maïs	37 %	34 %	25 %	25 %	37,5 %
Pois protéagineux	4 %	4 %	/	/	/
Mélange céréaliier 1/3 triticales et 2/3 pois	/	9 %	36,5 %	42,5 %	10 %
Complément pour poules pondeuses	/	/	/	/	7 %
Huile de Tournesol	0,5 % en plus	0,5 % en plus	0,5 % en plus	0,5 % en plus	0,5 % en plus

Ration de l'EARL GAUDIN

	Démarrage	Croissance	Finition
Soja bio (acheté)	10%	/	/
Pois protéagineux : / féverole (=broyé)	15 %	20%	20%
Maïs	40%	30%	30%
Triticale	30%	30%	30%
Minéraux	5 %	5% (en plus de la ration)	5% (en plus de la ration)
Tourteau de tournesol	/	20%	20%

Ration de l'EARL de la Chevalerie



PRINCIPES DU CAMION FAF

Notre entreprise est située en Pays de la Loire. Elle fonctionne avec un système de tournées avec des camions équipés de machines. Elle propose des services de broyage, aplatissage des céréales. Elle réalise les mélanges des formules souhaitées par les éleveurs. Sa zone d'action s'étend sur le grand Ouest et le Nord de la France. Les camions passent en général toutes les 5 semaines selon les fermes à livrer et la capacité de stockage de leurs silos. Un camion peut fabriquer de 5 à 6 tonnes par cycle.

Extrait d'une entrevue avec Hervé BOULAY (entreprise SANM)

7. QUELLES MATIÈRES PREMIÈRES POUR RÉPONDRE AU 100 % BIO ?

La faible disponibilité des matières premières riches en protéines a donné lieu à une dérogation pour l'alimentation des animaux. En effet, il est possible d'incorporer jusqu'à 5 % de matières premières issues de l'agriculture "conventionnelle" dans l'alimentation des volailles. Cette dérogation prendra fin au 31 décembre 2017. Des programmes de recherches ont donc été lancés afin de répondre au 100 % bio dans les rations.

Quelques résultats du programme Avialim sur les matières premières riches en protéines :

- Lactosérum : oui mais variabilité et teneur en Matière Azotée Totale faible
- Ortie : teneur en Matière Azotée Totale faible, en Matière Minérale élevée, digestibilité faible. De forte variabilité du produit lié au stade de récolte.
- Concentré protéique de riz : bonne teneur énergétique, mais interrogations sur la digestibilité des protéines et la provenance du produit
- Tourteau de Soja : digestibilité des protéines bonne et déjà connue
- Tourteau de Chanvre : fort intérêt agronomique, une culture facile à conduire, intérêt zootechnique avéré, la récolte des graines et de la paille nécessite d'être bien outillée
- Concentré protéique de luzerne : nombreux atouts agronomiques en AB, bon résultat zootechnique, facilité d'incorporation dans les formules d'aliment, prix actuel compétitif vis à vis du tourteau de soja

Intérêt de l'ortie dans l'alimentation biologique des volailles

Outre sa teneur en protéines, l'ortie présente l'intérêt d'être concentrée en pigments naturels : les xanthophylles. Chez l'animal, ces pigments sont susceptibles d'être absorbés au niveau intestinal et de se fixer soit au niveau des lipides de réserve, soit dans les lipoprotéines du jaune de l'œuf (LARBIER et LECLERCQ, 1992)*.

Cette fixation est indispensable pour la production de poulets jaunes (en volaille de chair) ou pour la coloration des jaunes d'œufs (en poules pondeuses).

LARBIER M. et LECLERCQ B., 1992. Nutrition et alimentation des volailles. INRA Editions, Paris : 1992, 355p.

Cette matière a été plusieurs fois évoquée dans les formations organisées par la CAB. Dominique Mary intervenant d'une formation a qualifié l'ortie comme une matière riche en protéine, oligoélément, fer, c'est une plante reminéralisante. Elle se consomme de façon broyée et séchée. Le foin d'ortie est plus riche en protéine que la luzerne. Les variétés à tige fine sont plus intéressantes que les tiges dures. L'ortie est déjà utilisée par des producteurs bio. Certains la transforment mais évoquent des difficultés techniques (ramassage, séchage). Elle connaît beaucoup de variation au niveau du taux de protéine.

Dans le cadre d'Avialim, une enquête auprès de Fafeurs (producteurs qui fabriquent à la ferme) a été menée. Une question était posée sur les matières premières innovantes qu'ils pouvaient acheter ou pas. Voici le résultat.

	Achèteriez-vous ces matières premières ?																
	larves d'insectes fraîches	larves d'insectes en farine	ortie	farine de lombrics	graines trempées	graines germées	graines cuites	argile	lactosérum	petit lait	tourteau de noix	déchets ménagers	déchets maraîchers	méteil	vesce	extrait de levure	autres
Oui	8	9	15	8	12	12	7	12	12	14	7	2	9	15	13	18	7
Non	13	15	11	15	12	12	17	8	10	10	11	22	14	7	9	3	
NSP	7	4	2	5	4	4	4	8	6	4	10	4	5	6	6	7	

POULES PONDEUSES

LES SOUCHES DE VOLAILLES LES PLUS UTILISÉES

POULETS DE CHAIR

ISA BROWN

- + Sélectionnée pour faire des œufs mais reste rustique

LOHMANN

- + Sélectionnée pour faire des œufs mais reste rustique
- Dès qu'il y a un problème de production (baisse de la ponte), difficulté à revenir au niveau de ponte optimale. Besoin de rester toujours attentif.
- Quand elles ont pris de mauvaises habitudes (ponte au sol, perchées sur ligne d'alimentation d'eau...), ce n'est pas facile de les rééduquer.

MARANS

- + Donne des plus gros œufs
- + Œufs plus bruns et apprécié du consommateur
- + Race plus adaptée pour faire de la viande. Certains éleveurs se demandent s'ils ne vont pas élever les mâles.
- Démarre moins vite en ponte
- Mange un peu plus
- Produit moins d'œufs

NOVO BROWN

- + Démarre vite en ponte
- Rapidement des problèmes dans le lot

TÉMOIGNAGE DE PHILLIPE DUROY

Concernant les poules pondeuses, la souche ancienne la plus adaptée est la Marans, elle donne des œufs de très grande qualité. Si elle reçoit une bonne ration et a la possibilité d'aller à l'herbe, c'est une poule qui pond bien. Ses œufs sont plus bruns avec une coquille solide. Les chercheurs ont montré que grâce à l'épaisseur de sa coquille, l'œuf était moins sujet aux salmonelles. De plus, ils sont mieux adaptés pour le transport. Le jaune d'œuf est très beau et a un goût différent des autres. En plus des qualités citées, la viande de Marans est très bonne.

Concernant les poulets de chair, la meilleure est peut-être la Barbezieux car elle a une qualité de viande exceptionnelle. Des cuisiniers l'ont choisie pour sa chair fine. Une cuisson lente rend le produit très bon. Cette souche donne des carcasses conséquentes. Le seul inconvénient est la difficulté de démarrer les poussins.

Bien sûr, il existe d'autres souches qui sont bonnes pour la viande comme la Coucou de Rennes ou encore la poule La flèche.



- + Sélectionné pour la chair mais conserve une croissance lente.
- Obligation de rationner

COU NU JAUNE OU ROUGE LOURD



- + Volaille haut de gamme pour la distribution
- + Sélectionné pour la chair rustique

POULET NOIR, COU NU NOIR

- + Sélectionné pour la chair mais conserve une croissance lente

POULET ROUX



- + Rustique
- Dé plumaison plus longue

GRIS BARRÉ



- + Rustique
- + Bonne valorisation de la carcasse par les restaurateurs par exemple
- Faible disponibilité des poussins
- Adhésion à l'association.

COUCOU DE RENNES



- + Rustique.
- + Bonne qualité gustative, chair fine, carcasses importantes
- Démarrage des poussins difficile

BARBEZIEUX

1. SAVOIR DÉCELER UN PROBLÈME SANITAIRE DANS L'ÉLEVAGE

Pour s'assurer du bon état sanitaire des lots de volailles, il est primordial de bien observer ses animaux. Il est intéressant d'observer l'aspect de la litière et des fientes.

La répartition des volailles dans le bâtiment est un bon indicateur de la santé du lot (des volailles inactives peut être un signe de début de crise). Les points d'alimentation doivent particulièrement attirer l'attention de l'éleveur. En effet, des volailles qui ne s'alimentent pas présentent sûrement un problème.



2. PRÉVENIR UN PROBLÈME SANITAIRE DANS L'ÉLEVAGE

BIEN OBSERVER LES ANIMAUX INTRODUITS DANS L'EXPLOITATION

Il est possible de refuser un lot au couvoir si celui-ci est en trop mauvais état sanitaire. En outre, certains couvoirs coupent la ventilation ce qui peut entraîner des problèmes de conjonctivites et des atteintes respiratoires.

Si la taille des lots demandés est faible, souvent l'éleveur récupère des débuts ou des fins de lots, donc des lots pas toujours homogènes.

ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

LIEN AVEC LA PARTIE 3.3 ALIMENTATION

Un animal bien nourri est un animal prêt à se défendre.

ACIDIFICATION DE LA RATION

Il est possible d'acheter des préparations pour acidifier la ration. Cela permet de changer le pH du bol alimentaire et d'éviter ainsi les problèmes de vers. Ce protocole permet de prévenir les phénomènes de coccidiose (maladie provoquée par des diarrhées, un amaigrissement important des volailles) et d'entérite.

Certains éleveurs ont fait le choix de produire eux même cet acidifiant :

Exemple de préparation de vinaigre de cidre de Jean-Yves BRANLARD

Dans un premier temps, il faut mettre dans un fut ouvert du cidre. Puis laisser reposer ce mélange, une formation de mère va se constituer et va finir par descendre au fond du fut. A chaque nouvelle mère l'acidité augmente.

Il met 20 à 25 l de vinaigre de cidre par tonne d'aliment à partir du 21ème jour.

FAIRE ATTENTION À LA QUALITÉ DE L'EAU

Le système d'abreuvement peut être:

- Un plasson : Attention à l'eau qui stagne et à la dégradation de la qualité sanitaire par les volailles. Ce dispositif demande un nettoyage régulier.
- Les pipettes : il faut faire une analyse de l'eau sortant des pipettes.

Dans tous les cas, il faut réaliser entre chaque lot un nettoyage des tuyaux avec des produits acide ou basique.

BIEN GÉRER L'AMBIANCE DE SES BÂTIMENTS

Un bâtiment mal aéré peut provoquer les mêmes problèmes que ceux observés plus haut (Arrivée des animaux). La ventilation permet d'évacuer l'humidité ainsi que l'ammoniac.

La propreté de la litière est également très importante. En effet, elle révèle l'état de santé des animaux. Elle doit être propre et sèche car la propagation de certains agents pathogènes est favorisée par l'humidité et par la chaleur.

PLANTES À VERTUES MÉDICINALES SUR LES PARCOURS

L'INRA du Magneraud a fait un essai d'introduction de plantes médicinales sur les parcours (Fénugrec, Tanaisie, Thym, Ail). Les résultats ont montré que les animaux avaient une préférence pour certaines plantes.

La plateforme AlterAvi teste actuellement l'apport de plantes aromatiques sur les parcours pour lutter naturellement contre le parasitisme des poulets. Les chercheurs ont ainsi réparti régulièrement sur tout un parcours des petits carrés d'ail, de fenugrec, de thym et de tanaisie, herbes utilisées par des éleveurs de poulets biologiques en phytothérapie pour leurs effets vermifuge, anti-helminthiques ou anti-coccidiose. Ils estiment l'appétence de ces végétaux, mesurent leur ingestion, étudient leur état sanitaire... Les premiers essais ont montré que l'implantation de fenugrec, tanaisie, thym et ail incite les animaux à sortir, qu'elle ne nuit pas aux performances, ni au goût. Les volailles consomment beaucoup de fenugrec, un peu de tanaisie et d'ail, mais pas du tout de thym. Les travaux vont se poursuivre par la mise à disposition de plantes aromatiques.

VERMIFUGE AVANT LA NOUVELLE LUNE OU AVANT LA PLEINE LUNE

Cette technique a été citée plusieurs fois par les éleveurs rencontrés.

VACCIN ANTI-COCCIDIENS

Les vaccins sont autorisés par le cahier des charges. Il peut être intéressant d'utiliser ces moyens de prévention pour limiter les dégâts.

3. LES PRINCIPALES PATHOLOGIES RENCONTRÉES EN ÉLEVAGE

Maladies	Manifestation
Poux rouge	Les poux rouges piquent les poules et se nourrissent de leur sang. Cette action peut provoquer à long terme une anémie. Les symptômes sont une perte de vitalité, des œufs tachetés et de mauvaise qualité.
Gale	Provoque des problèmes aux pattes des volailles. Cette maladie est provoquée par un acarien qui creuse les pattes des poules. Une des manifestations est des pattes aux écailles blanches et opaques.
Tiques	La tique peut provoquer l'arrêt de la ponte.
Coccidiose	Parasite de l'intestin. Elle se traduit par une perte d'appétit, la prostration de l'animal, une crête qui pâlit et une perte de sang dans les diarrhées.
Vers	Il existe plusieurs types de vers. Ils se traduisent bien souvent par une baisse de ponte, un amaigrissement et des diarrhées.
Picage	Le picage n'est pas une maladie mais entraîne des troubles pouvant s'y apparenter. Le phénomène de picage est dû à un mauvais comportement des volailles qui peut être lié à plusieurs facteurs (mauvaises conditions dans le bâtiment, stress, mauvaise alimentation...). Les volailles qui "piquent" donnent des coups de becs à leurs congénères. Les victimes se retrouvent déplumées ce qui peut aller jusqu'à blesser = début du cannibalisme.
Problèmes respiratoires Conjonctivites	Les problèmes respiratoires peuvent faire référence à différentes pathologies (maladie de Newcastle, variole aviaire, conjonctivite ...) La variole aviaire se traduit par une congestion des paupières et l'apparition de fausses membranes à l'intérieur du bec. Elle s'accompagne d'une conjonctivite et d'une rhinite. La maladie de Newcastle entraîne une mort soudaine. Elle débute par une inappétence puis de la prostration, des diarrhées et des problèmes respiratoires sévères. La chute de ponte est brutale. La bronchite infectieuse induit des problèmes respiratoires ou rénaux. Il y a une baisse considérable de la ponte, une déformation des œufs, la coquille est décolorée et fragile.
Entérite Nécrotique	C'est une maladie bactérienne qui induit une destruction de la muqueuse intestinale. Il y a une diarrhée.
L'histomonose de la dinde	L'histomonose atteint toutes les volailles dans des proportions plus ou moins fortes. Elle est due à l'ingestion d'un parasite. Les premiers symptômes apparaissent après les premières lésions du foie et des caeca. Les signes primordiaux sont la présence de diarrhée jaune souffre, un amaigrissement, une démarche anormale et la prostration.

5. LES GRANDS TYPES DE MÉDICATION DITS "ALTERNATIFS"

Le réseau GAB/Civam Bio/CAB organise régulièrement des journées de formations sur les questions de médecines alternatives.

LES TRAITEMENTS PHYTOTHÉRAPIQUES

Traitement par les plantes, exemple de remèdes donnés par des éleveurs :

- **Ortie séchée en tisane** bénéfique pour les poules en début de ponte.
- **Ail broyé ou en extrait** comme vermifuge avant la sortie des volailles.

4. LES MÉTHODES DE PRÉVENTION ET CURATIVES

Maladies	Prévention	Alternatives
Parasitisme externe	Désinfection des locaux Mise en place de bac à poussière	Insecticide à base de plantes (pyréthre, huiles essentielles...) Mise à disposition de bac de sable ou de cendre pour que les volailles se nettoient les plumes.
Gale	Désinfection des locaux Mise en place de bac à poussière	Pulvérisation d'huiles essentielles
Coccidiose	Désinfection des locaux Vermifuge et stimulant aux périodes de stress	Acidification de l'eau de boisson Phytothérapie
Vers	Nettoyer les abords du poulailler Chauler les parcours	Vermifuges avant la pleine lune
Picage	Limitier la densité des bâtiments Éviter le stress Apport d'une ration équilibrée Avoir de bonnes conditions d'élevage Renouveler régulièrement la litière	Apport d'un gramme de sel. Remède homéopathique
Pb Respiratoire Dont conjonctivite	Diffusion d'huiles essentielles	Homéopathie Extrait de plantes dans l'eau de boisson
Entérite Nécrotique	Peroxyde d'hydrogène dans l'eau	
L'histomonose de la dinde	Rotation des parcours Vermifuges fréquents Ne pas mélanger les espèces Ne pas faire passer des poulets avant des dindes	Administration de probiotique pour renforcer la flore intestinale.

N.B. : pour toutes utilisations de médication dite alternative (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie...), l'éleveur doit faire une demande d'ordonnance auprès de son vétérinaire.

LES TRAITEMENTS AROMATHÉRAPIQUES

Traitements par les huiles essentielles

En élevage avicole, l'administration la plus courante est la diffusion par les voies aériennes. Les huiles essentielles peuvent être utilisées pour la désinfection des bâtiments (thym, eucalyptus, menthe,...)

LES TRAITEMENTS HOMÉOPATHIQUES

L'homéopathie est l'utilisation de substances diluées et dynamisées, d'origine végétale, minérale, animale ; ces substances souvent toxiques au départ, mais rendues inoffensives par des dilutions successives et codifiées sont prescrites selon la loi de similitude. », définition selon Philippe LABRE, vétérinaire.

Exemples de remèdes donnés par des éleveurs :

- **Poconéol 82** : antiparasitaire efficace contre l'entérite
- **Ruta 7 CH, Arnica 7 CH** : Renforce les ligaments

IV FABRICATION D'ALIMENT À LA FERME

1. QU'EST CE QUE LA FABRICATION D'ALIMENTS À LA FERME ?

Les éleveurs avicoles qui produisent sous le label Agriculture Biologique font souvent le choix de faire une fabrication d'aliments à la ferme dans un souci d'autonomie. Cet atelier consiste à produire ou acheter des matières premières pour les transformer sur la ferme en rations pour les animaux.

Avantages	Inconvénients
Autonomie vis à vis des fabricants d'aliments	Plus de temps de travail
Contrôle de l'aliment	Investissements matériels
Sécurité du produit	Bien stocker les aliments
Traçabilité du produit	Formulation volailles compliquée à faire seul
Baisse du coût de l'aliment de l'ordre de 1/3 moins cher	Être rigoureux
Dans le cas d'un contrat avec un camion FAF, les variabilités sont lissées par le nutritionniste.	Il y a sensiblement un indice de consommation plus élevé

Sources : Témoignages de Jean-Yves BRANLARD et Bernard GAUDIN.

3. SE POSER LES BONNES QUESTIONS AVANT DE SE LANCER DANS LA FAF

- Suis-je prêt à apprendre un nouveau métier (Production, stockage, ...) ?
- Suis-je rigoureux et suis je prêt à analyser mon aliment ?
- Suis je prêt à réadapter mes rations ?
- Suis je prêt à modifier mes rotations de cultures ?

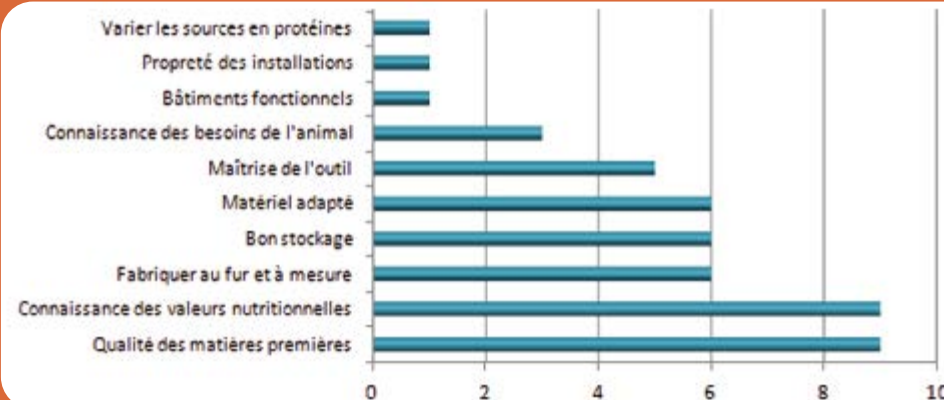
→ Il est conseillé de commencer par la formule finition car c'est la moins difficile à faire.

Sources : fiche technique proposée par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire

2. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DU PROGRAMME DE RECHERCHE AVIALIM

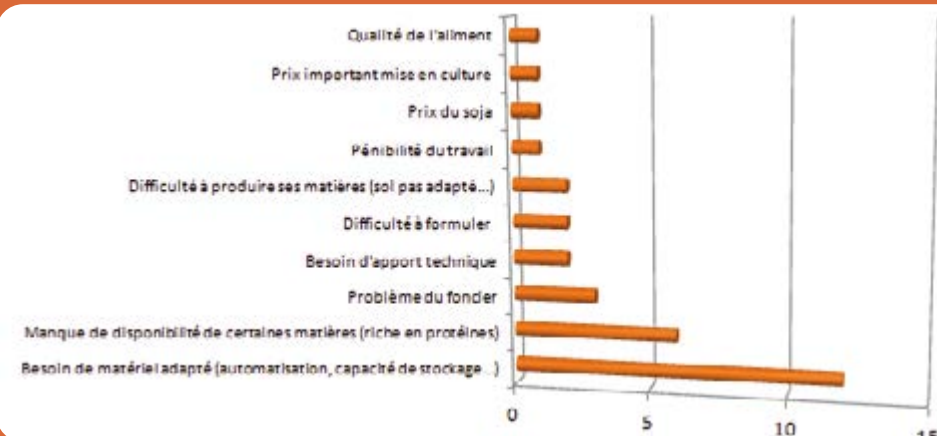
Lors de cette enquête ce sont 28 éleveurs Fafeurs qui ont été interrogés. Ils mettent en place en moyenne 12 130 volailles par an. Les bâtiments ont une superficie moyenne de 308 m².

Les règles pour réussir une bonne fabrication



Source : AVIALIM

Difficultés rencontrées pour la fabrication d'aliment à la ferme



Source : AVIALIM

Cette enquête montre que seulement 40 % des éleveurs arrivent à équilibrer leur formule. La partie la plus difficile à assurer étant le taux de protéines de la ration.

4. DEUX ATELIERS DE FABRICATION DIFFÉRENTS

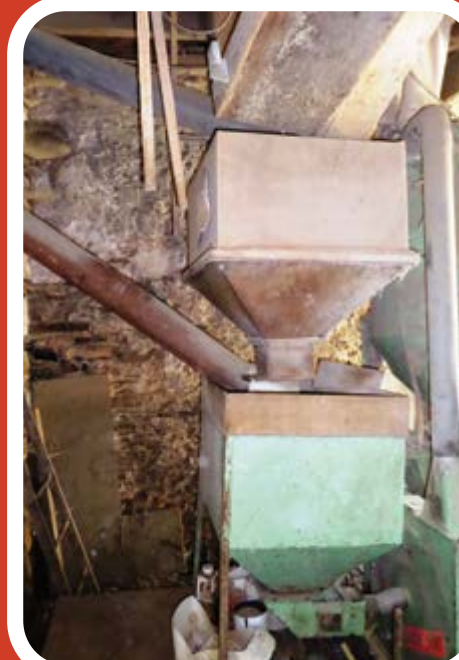
	JEAN YVES BRANLARD	BERNARD GAUDIN
Description	La préparation est faite par un camion FAF. Il passe une fois par semaine et fabrique 6 tonnes d'aliments à chaque fois. Jean-Yves BRANLARD prépare une fiche expliquant quelles cellules sont à prélever et dans quelle quantité.	Bernard GAUDIN possède des greniers à grains, des cellules et quelques big bag. Le tout est amené soit par une vis soit par seau vers le broyeur. Les opérations se déroulent de la façon suivante : - L'aliment se retrouve dans un bac équipé d'un peson. - Ensuite, le tout passe dans un bac de réserve qui envoie au broyeur puis à la mélangeuse.
Organisation d'un atelier	1 Disposer de matières premières idéales pour avoir un aliment de qualité 2 Stocker les matières premières dans un hangar accessible avec un camion 3 Gérer les quantités	
Secrets	• Avoir toutes les matières premières propres, séchées, triées • Faire analyser toutes ses matières premières • Faire formuler les rations par un nutritionniste • Éviter le pois fourrager qui ne convient pas bien à l'alimentation de la volaille	
Les bonnes pratiques	• Avoir tous les ingrédients nécessaires (céréales et protéagineux) et acheter les minéraux • Nettoyer les cellules => balayage, dépoussiérage, mettre un produit bio contre les insectes ravageurs • Stocker les matières premières et savoir refroidir les matières premières => la température à la récolte est de 30 à 35 °C. Il faut qu'elle soit à 5°C en janvier sinon il y a développement de bactéries, de mycotoxine, et d'insectes. Les bactéries vont vers l'intérieur et détruisent le reste de la récolte. Le mieux est d'avoir une soufflerie pour refroidir. Il ne faut jamais descendre de plus de 10°C à chaque fois. La nuit après la récolte, il fait 20-25°C donc la température des céréales descend. En octobre, on rebaisse encore de 10°C et puis, en janvier, on affine pour atteindre 5°C. Il est impératif d'avoir une sonde pour contrôler • Disposer d'outils appropriés => trieur, séchoir, cellules, soufflerie, sonde et matériel d'analyse (humidité...) • Analyser sa matière première tous les ans	• Faire une bonne récolte • Trier sa récolte • Tenir les lieux de stockage propres

5. LOGICIEL EXISTANT

Le logiciel AviFAF proposé dans le cadre d'AVIALIM Bio est disponible depuis le début de l'année 2015.

Des formations sont proposées pour se perfectionner au logiciel. Celui-ci permet d'aider les éleveurs à formuler leurs rations.

A partir de la stratégie d'élevage choisi (objectif poids et âge d'abattage) l'éleveur définit sa ou ses rations. Il faut renseigner le nombre d'animaux produits par an, les surfaces dédiées à l'atelier volaille avec un rendement moyen de la récolte. Cet outil s'adapte selon les disponibilités des matières présentes.



1. LES POINTS RÉGLEMENTAIRES

LES QUESTIONS A SE POSER

Avant toute chose, il faut déclarer sa future activité auprès de la DDPP.

Quelles sont les conditions pour abattre dans un établissement non agréé ?	L'abattage et la transformation des volailles sur une ferme ne possédant pas d'agrément doit rester dans le prolongement de l'élevage et dans un objectif de valorisation de la production.
Quelles sont les conditions à respecter pour abattre sans agrément ?	- n'abattre que les volailles élevées sur la ferme. - les volailles ayant passées plus d'un mois complet sur l'exploitation sont considérées comme volailles élevées sur l'élevage. - l'atelier peut être utilisé par les exploitants et leurs salariés mais ne peut pas être cédé à une tierce personne. - le travail à façon est interdit. - le nombre de volailles abattues par semaine ne peut pas dépasser 500 équivalent poulets et 25 000 par an.
Quel Processus d'abattage (marche en avant) ?	- étourdissement - saignée - plumaison - éviscération - réfrigération
Quelles sont les conditions pour faire de la découpe et de la transformation ?	- les opérations doivent se dérouler dans des locaux séparés. - les produits obtenus non stabilisés doivent être gardés à une température maximale de 4°C. - le numéro d'enregistrement de l'établissement doit être indiqué sur le conditionnement. - les produits ne peuvent pas faire l'objet de congélation ou de surgélation. - les viandes hachées et les viandes séparées mécaniquement (reconstitution d'une pièce à partir de déchets de viande) ne sont pas autorisées.
Les normes suivant le circuit de distribution	Pour la vente en remise directe au consommateur final : les carcasses doivent être cédées sur le site de l'exploitation ou sur les marchés proches de l'exploitation sous forme réfrigérée à une température maximale de +4°C. Pour la vente à un commerce de détail ou à la restauration collective : il faut déclarer son activité à la DDPP. Les carcasses ne peuvent pas être cédées à plus de 4 °C dans des commerces de détail locaux dans un rayon de 80 km.
Le cas des tueries ambulantes et CUMA	Ces dernières ne sont pas concernées par ce dispositif.

CONDITIONNEMENT DES ŒUFS

Les exploitations avec plus de 250 poules pondeuses doivent subir un dépistage Salmonella avant de pouvoir commercialiser les œufs. Les élevages de moins de 250 poules pondeuses sont autorisés à vendre leur production sur la ferme ou sur un marché public local sans classement par un centre d'emballage d'œufs. Un marché public local est défini comme un marché situé dans la région de production, dont l'accès est réservé aux consommateurs finals en qualité d'acheteurs. La région de production est située à une distance inférieure ou égale à 80 km du site de production.
Source : note d'informations réglementaire du préfet de Rhône Alpes

+ DE 250
POULES PONDEUSES

La taille du troupeau impose de tenir un registre d'élevage, de déclarer son activité et les mises en place, de déclarer les sorties et de dépister les infections à Salmonella.

Les œufs ne peuvent pas être livrés au consommateur passé le délai de 21 jours après la ponte.

Les règlements CE n° 1234/2007 et n°589/2008 demande à ce que les œufs ne soient pas lavés ou nettoyés. Il est également nécessaire de calibrer les œufs par un centre d'emballage agréé dans un délai de 10 jours après la ponte. Un code délivré par un Établissement Département de l'élevage sera donné à l'élevage. Il sera du type :

0 FR AAA 01

0 : POUR LE MODE D'ÉLEVAGE.
FR : POUR LE PAYS DE PRODUCTEUR.
AAA : CODE DE L'EXPLOITATION.
01 : POUR LE NUMÉRO DE BÂTIMENT

- DE 250
POULES PONDEUSES

Comme cité plus haut, les exploitations sont exemptées de centre d'emballage agréé sous réserve que les œufs ne soient pas emballés et référencés comme une catégorie de poids et de qualité. Les produits doivent être livrés aux consommateurs finals uniquement par le producteur.

Il est obligatoire d'écarter les œufs sales et/ou fêlés et ils ne doivent pas être lavés. Ils seront ensuite entreposés dans un espace prévu à cet effet. La vente des œufs en AMAP est régie par ces mêmes conditions.

La vente sur un marché public local oblige le marquage des œufs d'un code délivré par la direction départementale de protection de la population du type (se renseigner auprès de la DDPP) :

0 FR 49 1

0 : POUR LE MODE D'ÉLEVAGE.
FR : POUR LE PAYS DE PRODUCTEUR.
49 : POUR LE DÉPARTEMENT DE PRODUCTION
01 : POUR LE NUMÉRO DE BÂTIMENT

LA VENTE AUX COMMERCEs DE DÉTAIL DEMANDE LE CALIBRAGE, LE MIRAGE DE CHAQUE ŒUF ET LE DÉPISTAGE DES SALMONELLES.

2. L'ATELIER D'ABATTAGE DE L'EARL GAUDIN

AIRE D'ATTENTE



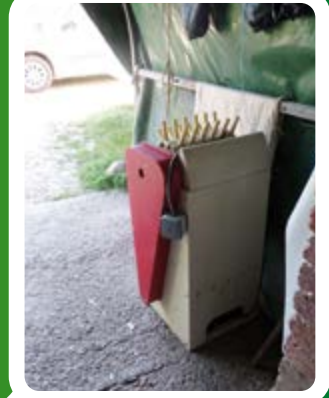
ETOURDISSEMENT



SAIGNÉE



ROBOT
TREMPEUR
POUR
ÉBOUILLANTAGE



PLUMEUSE
À DOIGTS



PLUMEUSE À DISQUES
POUR FAIRE LE COU,
LE CROUPION ET LES AILES

PASSAGE AU CHALUMEAU
ET FINITION À LA MAIN



PASSAGE DANS UNE
DEUXIÈME PIÈCE POUR
L'ÉVISCÉRATION
ET L'EMBALLAGE



CARCASSES
ENTREPOSÉES DANS
UNE CHAMBRE FROIDE

3. LE CONDITIONNEMENT DES ŒUFS À L'EARL PICOTI



ŒUFS PONDUS DANS LES NIDS AUTOMATIQUES



ŒUFS RAMASSÉS
MÉCANIQUEMENT
TROIS FOIS PAR JOUR
+ PREMIER TRIAGE

4. LE PROJET D'ABATTOIR ABAVOL'ANJOU

Un groupe d'agriculteur du Maine-et-Loire a pris la décision de s'associer pour créer un outil d'abattage et de transformation collectif. Ce projet a pour nom : ABAVOL'ANJOU.

Actuellement, ce projet est porté par 13 exploitations (dont 10 bios) pour l'abattage et par 16 exploitations qui souhaiteraient utiliser l'unité de transformation multi-viande. Cet abattoir sera situé à Saint-Léger des Bois. Il sera certifié bio. Il permettra d'abattre 35 000 à 40 000 volailles par an. Les locaux seront composés d'une partie abattage et découpe de 250 m² et d'une partie transformation de 90 m².

Si le projet voit le jour, un salarié sera embauché au poste de chef de production. Il fera le lien entre les producteurs. Il devra établir les plannings d'utilisation d'abattage et de transformation. Il aura comme mission la gestion administrative de l'outil. Il pourra également intervenir sur la chaîne d'abattage en complément des exploitants et de leurs salariés. La présence de ces derniers leur permettra de réduire les coûts d'abattage des volailles. Chaque éleveur apportera du capital selon le nombre de volailles à abattre et/ou selon le nombre de kilo de viande transformée. L'apport de volailles à traiter comportera un minimum et un maximum.



CONDITIONNEMENT

DIFFÉRENTS TYPES DE CIRCUITS

VENTE EN CIRCUIT COURT

Il y a deux modes d'action différents :

- LA REMISE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS.
- LA VENTE AVEC UN INTERMÉDIAIRE.

VENTE À LA FERME

VENTE DES PRODUITS SUR LE LIEU D'EXPLOITATION



- Ce sont des clients potentiels qui ne sont pas forcément présents sur les autres circuits de distribution
- Pas besoin de se déplacer
- Meilleure valorisation mais ce n'est pas le même travail. Il y a plus de manipulation des animaux pour la vente directe.
- Pas de surcoût dû au déplacement et au matériel



- Les clients ne viennent pas forcément aux heures annoncées
- Souci de logistique (séparation du lot pour les différents circuits de commercialisation)

AMAP

ASSOCIATION ENTRE PRODUCTEUR ET CONSOMMATEUR, AVEC ENGAGEMENT RÉCIPROQUE.



- Un seul point de vente avec horaires définis, l'heure de distribution passée la vente est finie.
- Il y a un contrat avec les personnes ce qui permet de programmer le nombre total de produits vendus.
- Le paiement des commandes est assuré
- Le consommateur est très impliqué et attentif.
- Le tuteur envoie un tableau par semaine



- Il peut avoir des contrats supplémentaires toutes les semaines
- Pour les œufs, il faut gérer le taux de ponte qui n'est pas toujours constant

La particularité de l'AMAP :

- L'emballage des carcasses est plus rapide.
- Les amapiens ont 2 petits œufs pour le prix d'1 (exemple d'une AMAP du 49)
- Les AMAP proposent une visite de ferme.
- Les œufs n'ont pas besoin d'être tamponnés.

VENTE EN CIRCUIT LONG

(voir carte de la présentation des filières page 2)

CE TYPE DE COMMERCIALISATION FAIT INTERVENIR 2 INTERMÉDIAIRES OU PLUS.

CIRCUIT LONG



- Une fois que les poulets sont sortis de l'exploitation, le travail de l'éleveur est fini.
- Assure un revenu sûr.
- Souplesses avec la vente directe (réajustement des volumes)
- Vente des lots assurée.



- Ferme moins autonome.
- Perte de la valeur ajoutée.

VENTE SUR LE MARCHÉ



- Amène une population qui n'est pas présente sur les autres circuits de distribution.
- Tous les clients viennent dans les mêmes horaires
- Les charges sont peu élevées



- Il faut prévoir le matériel nécessaire (transport et matériel réfrigérant)
- Il faut tout installer chaque semaine et quelle que soit la météo
- Travail assez physique

MAGASIN DE PRODUCTEURS



- Tout le matériel est déjà installé et à l'abri
- Au niveau du consommateur c'est bien car ça permet de trouver une large gamme de produits au même endroit
- Mutualisation des produits



- Temps de présence à faire

VENTE ROTISSERIE SUR LE MARCHÉ

Autre type de commercialisation rencontrée lors des visites d'élevage.

Un éleveur a fait le choix de s'équiper avec du matériel de rotisserie. Ses volailles ainsi préparées sont vendues sur le marché. Cette préparation permet d'augmenter sa valeur ajoutée.

QUELQUES REPÈRES POUR SITUER MON ÉLEVAGE

L'OUTIL DE CALCUL DU PRIX DE REVIENT

COMMENT MAÎTRISER SON COÛT DE PRODUCTION ?

Il existe un outil Excel de calcul de son prix de revient proposé par Richard LAIZEAU. La CAB a organisé une formation pour aider les exploitants à utiliser le fichier.

Ce fichier permet de calculer un prix prenant en compte la réalité économique des exploitations. Cet outil calcule le prix de revient de l'éleveur au consommateur et non du consommateur à l'éleveur. C'est pour cette raison, qu'il est important de bien communiquer sur son travail. Les valeurs prises sont exprimées en pourcentage pour palier au problème de comptabilité (h et €)

L'outil comporte 3 onglets permettant d'intégrer l'ensemble des charges du système d'exploitation :

LE TRAVAIL

Il faut prendre en compte le nombre d'associés présents sur la ferme (le temps moyen pour un associé est estimé à 2500 h par an à 20 €/h + charges sociales par an), le nombre de salariés (9,43 € de l'heure plus 35 % de charges patronales chiffres de 2013).

Pour chacun des ateliers présents sur la ferme, il faut intégrer un pourcentage de temps passé pour chacun d'eux.

Il est nécessaire d'estimer l'entraide au cas où celle-ci viendrait à disparaître dans les années à venir.

L'ÉQUIPEMENT

La valeur économique du matériel doit être calculée en fonction du montant de l'achat et du temps d'utilisation à laquelle il faut ajouter une valeur de remplacement pour avoir une marge de sécurité.

Les chiffres à joindre dans ce tableau sont ceux donnés par la comptabilité de l'exploitation.

LA RÉPARTITION DES CHARGES SUIVANT LES ATELIERS

- Le coût de revient total.
- Les vacances et / ou le remplacement d'un associé malade.
- Les coûts de stockage lié à une perte.



POUR LES FUTURS INSTALLÉS OU LA CRÉATION D'ATELIER :

POUR POUVOIR ESTIMER SON COÛT DE REVIENT, IL EST POSSIBLE DE FAIRE UNE ESTIMATION À PARTIR DES FERMES AYANT LE MÊME PROFIL.

LE PRIX DE REVIENT NE SERA PAS LE MÊME ENTRE UNE FERME QUI COMMENCE ET UNE FERME QUI EST DÉJÀ EN VITESSE DE CROISIÈRE.

LES DONNÉES TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION EN POULETS DE CHAIR

Années	Bâtiments fixes			Bâtiments mobiles		
	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Durée d'élevage (jours)	92.9	92.4	90.9	92.3	88	90.4
Poids moyen (kg)	2,324	2,517	2,465	2,287	2,292	2,458
I.C technique	3,237	3,262	3,058	3,264	3,068	3,192
MPA en € /m ² /lot	15,54	14,54	17,41	21,88	20,75	24
Marge Brute en € /m ² /lot	11,66	11,32	13,77	17,47	14,4	16,18

Sources : CRA poulets bio résultats technico éco 2010/2011

Sommaire des exploitations

SYSTÈMES SPÉCIALISÉS VOLAILLES

- 1- EARL de la Chevalerie
- 2- EARL Picoti
- 3- SCEA du Grand Tertre

SYSTÈMES ÉLEVAGES DIVERSIFIÉS

- 4- Denis GEMIN
- 5- EARL DESAINT
- 6- EARL GAUDIN
- 7- GAEC Ursule

SYSTÈMES COMPLÉMENT D'ACTIVITÉ

- 8-Catherine LOUAPRE

SYSTÈMES MARIAHCAGE ET VOLAILLES

- 9 -Ferme du Limeur



ELEVAGE DE VOLAILLE SPÉCIALISÉ

EARL de la Chevalerie

Jean-Yves BRANLARD
et ses fils

1



MONTAILLE

*Quand je suis passé en grandes cultures bio,
j'avais besoin de fiente de volaille*

CARACTÉRISTIQUES

3 associés = 3 UTH
160 Ha
Production de 30 000 volailles par an

PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

- Fabrication d'aliments à la ferme, production de tourteau de tournesol et de vinaigre de cidre



HISTORIQUE



ALIMENTATION

Tout l'aliment est fabriqué à la ferme. Production de 250 T d'aliments par an. Achat de soja bio pour compléter la ration à base de Maïs, Triticale, Pois et Féverole, Tourteau de tournesol (Produit sur la ferme).

BÂTIMENTS

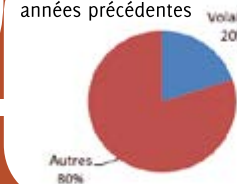
8 bâtiments mobiles de 120 m².
2 bâtiments fixes de 400m².

PARCOURS

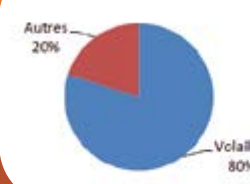
Herbager avec présence de haies.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE

Chiffre d'affaire des
années précédentes



Chiffre d'affaire à venir





EARL Picoti

Armel RONDEAU

FREIGNÉ

2

SPECIALISÉ POULES PONDEUSES

Mon objectif est de produire un produit de qualité avec le maximum d'autonomie : autonomie alimentaire pour nourrir les animaux, pouvoir produire du champ au consommateur en supprimant le maximum d'intermédiaires pour avoir une reconnaissance du travail et de la qualité.

HISTORIQUE



ALIMENTATION

Production de toutes les matières premières, intervention d'un camion pour fabriquer l'aliment à la ferme.
Soja extrudé (français ou européen), maïs (de la ferme), triticale (de la ferme), luzerne déshydratée (France), tourteau de tournesol (de la ferme) et colza (collègue voisin).

BÂTIMENTS

Répartition des 3 bâtiments fixes équipés d'une chaîne d'alimentation.

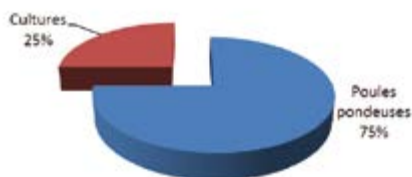


PARCOURS

Parc aménagé d'arbres avec implantation d'arbres supplémentaires en cours.

Ajout de fourrage au sol

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



CARACTÉRISTIQUES

1 Associé + 2 salariées = 2,5 UTH
90 ha dédiés à la production alimentation des poules
4500 poules pondeuses de race Lohmann

PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

• Recherche maximale d'autonomie alimentaire car la ration des poules pondeuses est très technique et laisse peu de choix à une fabrication à la ferme.

• L'atelier culture permet à la ferme d'être autonome à 60-70 %.
Objectif à terme 80% en 2020.



PROJET D'ABATTOIR COLLECTIF

SCEA du Grand Tertre

Stéphane BIGOT et Anne-Claude GUIHO



BEAUCOUZÉ

3

C'est l'aspect vente directe qui m'intéressait. Le choix de la volaille, c'est Stéphane. C'est vrai que la volaille c'est sympa et pas trop compliquée

HISTORIQUE



ALIMENTATION

Alimentation des poules pondeuses totalement achetée.
Alimentation pour la volaille de chair totalement fabriquée (démarrage/croissance et finition).

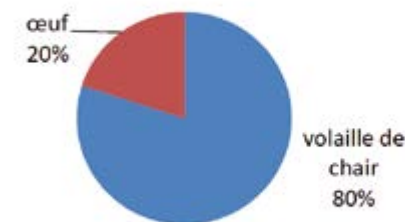
BÂTIMENTS

2 poussinières mobiles de 20 m². 2 autres poussinières mobiles pour les canards (démarrage et élevage).
4 bâtiments fixes de 100 m² + 2 cabanes (20 et 50 m²)

PARCOURS

Parcours enherbé pour les volailles de chair.
Implantation d'arbres en projet.
Parcours boisé pour une partie des poules pondeuses.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



CARACTÉRISTIQUES

2 associés plus 3 salariés = 2,6 UTH
43 Ha



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

• La ferme fait partie du projet de création d'un abattoir collectif dans le 49 (ABAVOL'ANJOU).





FREIGNÉ

D. & M. GEMIN

Denis GEMIN et
Mathilde GEMIN

4

PRODUCTIONS ANIMALES DIVERSIFIÉES.

Tout le monde mange de la volaille. De plus, elle permet de développer la clientèle de l'agneau

HISTORIQUE



ALIMENTATION

Utilisation de blé population et de mélange céréalier et achat de l'aliment démarrage, du complémentaire chez Aliments Mercier.

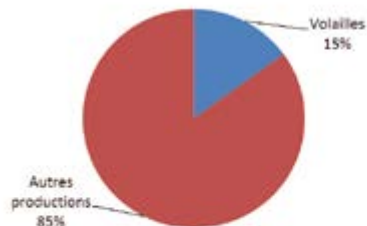
BÂTIMENTS

Une poussinière de 4m²
Un bâtiment de 400m² utilisé à moitié

PARCOURS

Essentiellement herbager avec implantation d'arbres en début de parcours (Voir photo)

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



CARACTÉRISTIQUES

2 UTH
47 hectares



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

- Les poussins sont élevés dans une poussinière isolée avec de la laine de mouton.
- Mélange des fumiers d'ovin et de volaille.
- Valorisation et entretien des parcours par les ovins.



PRODUCTIONS ANIMALES DIVERSIFIÉES

EARL DESAINT

Vincent et Marie-Jeanne
DESAINT

5

OLONNE SUR MER



Nous avons un élevage de vaches allaitantes. Nous ne voulions pas avoir une seule production. Nous avons choisi la volaille car son fumier est intéressant.

HISTORIQUE

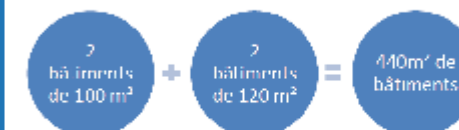


ALIMENTATION

L'intégralité des rations sont achetées aux Aliments Mercier.

BÂTIMENTS

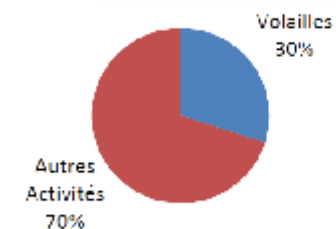
Répartition des 4 bâtiments



PARCOURS

Sur deux des parcours, il y a deux buissons. Sinon, les parcours sont enherbés avec présence d'arbres tout autour.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



L'atelier volaille représente 20 % de la marge de la ferme.

CARACTÉRISTIQUES

2 UTH
110 Ha



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

- Tous les poussins d'un lot sont élevés ensemble pour ensuite être séparés en deux bâtiments mobiles. Cela permet de limiter le coût du chauffage.
- Le fumier est valorisé pour les cultures.





EARL GAUDIN

Bernard, Christine
et Fabien GAUDIN

6

BRAIN SUR LONGUENÉE

PRODUCTIONS ANIMALES DIVERSIFIÉES

Nous nous sommes installés avec un atelier taurillons. Le contexte économique n'était pas très favorable. Nous avons décidé de débiter un atelier volailles de chair. Nous avons fait le choix de réduire l'impact écologique de la ferme. Nous étions des « conventionnels écologiques ». Avec l'arrivée des AMAP, nous avons pris la décision de passer en bio. C'était en quelque sorte la concrétisation de notre projet.

HISTORIQUE



ALIMENTATION

L'essentiel de l'alimentation est produite sur la ferme. Achat d'un petit peu de Gluten de maïs et de tourteau de soja et minéraux.

BÂTIMENTS

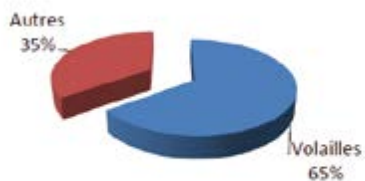
Répartition des bâtiments

5 bâtiments mobiles : 4 de 48 m² et un de 56 m².
5 bâtiments fixes : un hangar qui fait deux cases de 40m².
Un autre hangar réparti en deux parties : 20 m² et 60m². La bergerie utilisée l'été qui fait 100 m².

PARCOURS

Les parcours sont herbagés avec quelques arbres. La faible profondeur des sols rend compliquée l'implantation d'arbres.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



CARACTÉRISTIQUES

3 associés + 4 salariés une fois
par semaine = 4.6 UTH
50 ha



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

- La ferme possède un atelier d'abattage. Chaque semaine, ce sont environ 150 volailles qui sont abattues.
- Les moutons permettent la valorisation et entretiennent les parcours. Entre les différentes volailles, on peut observer que la pintade guide le poulet.

PRODUCTIONS ANIMALES DIVERSIFIÉES

Nous avons choisis la volaille bio pour apporter de la diversité au niveau de l'exploitation. L'agriculture biologique conduit à produire quelque chose de sain, dans des conditions d'élevage qui donnent envie de travailler. La ferme est également un lieu d'expression et d'épanouissement.

GAEC URSULE

Marie et Sébastien SCHWAB
Jacques MORINEAU
Sylvain VERGNAUD

7

CHANTONNAY

HISTORIQUE



ALIMENTATION

Aliments démarrage et canard sont achetés à BODIN
Fabrication des rations croissance et finition (Pois Protéagineux, Féverole, Tourteau de Tournesol, Maïs, Triticale).

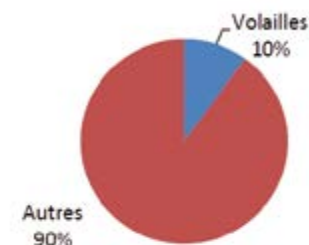
BÂTIMENTS

2 bâtiments fixes de 400m² et 200m²
Un local pour les poulets de la vente directe.

PARCOURS

Herbager et Arboré avec des haies.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



CARACTÉRISTIQUES

4 Associés, 2 salariés et 2 apprentis = 6 UTH
260 ha



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

- Toutes les cultures sont conduites en association. Elles sont triées avec précision grâce à la station de triage présente sur la ferme.
- La présence d'animaux permet la valorisation des coproduits d'huilerie.
- Les volailles et les bovins ne valorisent pas l'alimentation de la même façon.
- Le fait d'avoir plusieurs ateliers permet à chacun des associés de s'épanouir dans son domaine.





Catherine Louapré

8

COSSÉ D'ANJOU

SYSTÈME COMPLÉMENT D'ACTIVITÉ

Suite à une demande d'une AMAP qui recherchait des œufs, j'ai créé mon activité agricole. Cet élevage ne demande pas trop d'investissements. J'ai toujours fonctionné en bio car je ne conçois pas l'agriculture autrement.

HISTORIQUE



ALIMENTATION

30% en local (triticale pois féverole et tourteau de tournesol), et à 70% Edou breizh (maïs, soja) et calcialiment.

BÂTIMENTS

Les bâtiments sont constitués de matériaux de récupération sous forme de 2 tunnels maraichers soit 70 m².

PARCOURS

Les parcours s'étendent sur 4 fois plus que la surface demandée par le cahier des charges. Ils sont herbagés et comportent 900 arbres en agroforesterie.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE

Les poules pondeuses représentent 100% de son chiffre d'affaires.

CARACTÉRISTIQUES

0.4 UTH
 0.86 Ha
 350 poules pondeuses de race Lohmann (voir photo ci-dessous)



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

L'atelier poules pondeuses est conduit en complément d'un emploi extérieur (1/4 temps).

SYSTÈME MARAICHAGE ET VOLAILLES

Ferme du Limeur

Damien CHIRON
et Audrey LACROIX

9

LA CHAPELLE SUR ERDRE

Au début, nous étions 3 associés. Nous nous sommes installés en aviculture et en maraîchage bio. Un an et demi après, un associé a quitté l'exploitation. Nous nous sommes recentrés vers l'activité volaille et avons appris au fur et à mesure.

CARACTÉRISTIQUES

2 associés plus 1 salarié = 3 UTH



répartition de la SAU



PARTICULARITÉS DE L'EXPLOITATION

- Ferme en périphérie de Nantes avec abattage à la ferme.
- Il y a une diversité de produits sur la ferme (poulets, œufs, légumes, céréales).
- Les fientes sont utiles pour le maraîchage.



HISTORIQUE



ALIMENTATION

Toutes les formules sont achetées chez EDOU BREIZH sauf la formule finition.

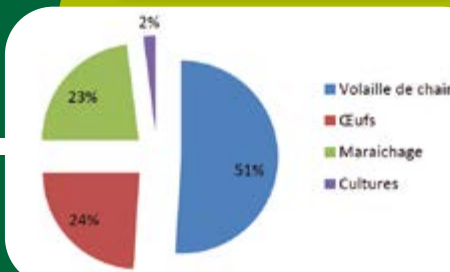
BÂTIMENTS

2 bâtiments mobiles de 60 m²
3 bâtiments fixes de 200m²

PARCOURS

Il y a eu plantations d'arbres. Il y a peu d'arbres.

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE



Le carnet d'adresses n'est pas exhaustif
et il peut avoir eu des changements.

Bâtiments

Entreprise	adresse	commune	telephone	mail
LE TRIANGLE	Le Langault	41160 SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE	02 54 73 07 07	contact@le-triangle.fr
SERUPA	Route de Rennes B.P 49	22230 MERDRIGNAC	02 96 67 43 50	serupa@wanadoo.fr
ÉLEVAGE SERVICE	ZA Mikez	22540 PEDERNEC	02 96 44 41 41	accueil@elevageservice.com

Matériel

Entreprise	adresse	commune	telephone	mail
Techni Brume Diffusion	Z.I la Bergerie	49280 LA SEGUIERE	02 41 63 92 70	tbd49@wanadoo.fr
MANTAUTL Frigorifiques	Z.A. La Garnerie	44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON	02 40 54 00 33	mantault@friovrac.com
COSNET LA GEE	Route Nationale 157	72550 COULANS SUR GEE	02 43 88 85 90	communication@cosnet.fr
ADAF SOMATHERM	Parc Coglais - St Eustache	35460 SAINT ETIENNE EN COGLES	02 99 18 44 00	adaf-somatherm35@orange.fr
ECOREL	Parc de la Froitière/2 rue Gustave Eiffel	35370 ARGENTRE DU PLESSIS	02 99 96 67 70	ecorel@ecorel.fr
JOSSE Matériel d'élevage	Les Quatre Vents	35360 BOISGERVILLY	02 99 06 46 97	josse-sarl@wanadoo.fr
3P INDUSTRIE	Route de Mauléon	79700 SAINT AMAND SUR SEVRE	05 49 81 65 81	3p@3p-industrie.com
BECOT Climatique SARL	Parc d'activités de Saint-Porchaire 27, rue Lavoisier - B.P. 41	79301 BRESSUIRE cedex	05 49 74 12 75	info@becotclimatique.com
4 E SYSTEL (ventilation + chauffage)	1, rue des Petites Industries	44470 CARQUEFOU CEDEX	02 51 85 25 55	system4e@wanadoo.fr
TECHNIMAIN (chauffage)	55 rue Albert Einstein	72000 LE MANS	02 43 28 98 34	
GUEDON SERGE SARL	ZI de la Guerche	85500 LES HERBIERS	02 51 66 96 45	serge-guedon@wanadoo.fr
SARL SOFAQ	ZAC La Métairie	85250 SAINT-FULGENT	02 51 42 67 72	sofaq.quincaillerie@wanadoo.fr
ROUSSEAU SAS	Les Pépines	79160 FENIOUX	05 49 75 22 06	rouplast@rousseau.fr

Abattoirs

Entreprise	adresse	commune	telephone	site internet
Le Champ du Coq	LE PARC DE LANCE	44630 PLESSE		
SARL LOIRAT VOLAILLES	8 bis, allée des Quatre Vents	44680 STE PAZANNE		
SOLPAG	La Bergerie Verte	44830 BOUAYE		
LEMAITRE	La Martinière	49120 JUMELLIERE		
LDC CHARMILLES	Z.A. DE LA GARE	49360 MAULEVRIER		
DOUX FRAIS	75, rue Etienne Lenoir	53000 LAVAL		
SOFRAL	Rue John Audubon	53110 LASSAY-LES-CHATEAUX		
SASU LDC SABLE	ZI ST LAURENT BP 88	72300 SABLE-SUR-SARTHE		
LOYER GUILLAUME	LA CELLERIE	72360 SARCE		
CAVOL LDC	Les Epinettes	72540 LOUE		
DOUX	ZI de Pierre Brune	85110 CHANTONNAY		
ARRIVE	ZI de Bellevue	85140 LES ESSARTS		
SARL PINEAU VOLAILLES	La Fradinière	85160 ST JEAN DE MONTS		
SA Freslon	Les Sarrazines - BP 215	85162 ST JEAN DE MONTS CEDEX	02 51 58 80 81	http://www.freslon.com/
ETABLISSEMENTS BODIN ET FILS	ZI les terres douces	85210 SAINTE HERMINE		
Le picoreur	Bodin	85210 Sainte Hermine	02 51 97 89 90	http://www.lepicoreur.fr/
ARRIVE	1, rue du Stade Zone artisanale	85250 ST FULGENT		
SAS DES VOLAILLES LEON DUPONT	2315 rte LES GARATERIES	85270 NOTRE DAME DE RIEZ		
SAVIC	ZI de la Folie	85310 LA CHAIZE LE VICOMTE		



Couvoirs

Entreprise	adresse	commune	telephone	mail
ETS GAUGUET Poulet	Couvoir du Pin	44540 ST-MARS-LA-JAILLE	02 40 55 54 88	gauguet.sa@wanadoo.fr
GRELIER dindes	La Bohardière, BP1	49290 SAINT LAURENT DE LA PLAINE	02 41 74 21 21	j.maitre@grelier.com
GRIMAUD FRERES SELECTION	« La Corbière »	49450 ROUSSAY	02 41 70 36 90	bernard.retailleau@grimaud.fr
SAS BREHERET (Couvoir de la Mésangère) Canard de Pékin et de Barbarie	La Mésangère	49510 LA POITEVINIERE	02 41 70 05 29	info@breheret.fr
CAILLES ROBIN SA. caille	16, boulevard des Capucines, B. P. 30	85190 MACHE	02 51 60 09 80	elevage@cailles-robin.fr
ORVIA - GOURMAUD SELECTION	La Seigneurtière	85260 ST-ANDRE-TREIZE-VOIES	02 40 02 02 00	bernard.alletru@orvia.fr
S.A.R.L. GIBOVENDEE faisan et perdrix	Z. A. La Barboire	85500 CHAMBRETAUD	02 51 91 52 54	denis.bourasseau@wanadoo.fr

Fabricants d'aliments

Entreprise	adresse	commune	telephone	site internet	mail
Aliments Mercier	19 RUE DE NANTES	85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE	02 51 98 81 03	aliments-mercier.com	florence.mallard@alimentsmercier.fr
UFAB	ZONE INDUSTRIELLE BP40228	22402 LAMBALLE	02 96 30 74 14	http://www.ufab-bio.fr/	nathalie.collin@legouessant.fr
EDOU BREZH	34 BIS RUE NANTAISE - BP 25019	35150 JANZE	02 99 47 03 72		contact@edoubreizh.fr

Camions FAF

Entreprise	adresse	commune	telephone	site internet	mail
SANM	ZA de Loriolet	53480 Vaiges	02 43 01 66 59	sanm.evron@wanadoo.fr	
Gérard PETIOT	Z.I du bray	53600 EVRON	02 43 90 62 97	www.aliments-petiot.fr	gpetiot@club-internet.fr

Glossaire

CASDAR : Compte d'affectation spéciale pour le développement rural.

Les CASDAR présentés dans le guide sont des CASDAR appel à projet. Ils peuvent être financés par des fonds propres des structures, des organismes privés, les Régions, Les collectivités. Il reste toujours une partie d'autofinancement. Ils permettent de faire évoluer les pratiques des agriculteurs en vue de répondre aux enjeux liés à l'innovation et la transition agro-écologique de l'agriculture française.

Définition du site du ministère

Le grit : Petits graviers donnés aux volailles leur permettant de broyer leur alimentation dans le gésier. Il est d'usage d'en distribuer aux animaux dès le plus jeune âge.

En conclusion de ce guide, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à l'ensemble des producteurs du réseau Bio, acteurs principaux de ce guide. En effet, c'est grâce à eux que ce projet a pu aboutir et nous tenons à souligner leur disponibilité, leur intérêt pour le projet afin d'accueillir Marine sur les fermes.

Un comité de pilotage a permis d'accompagner Marine Faucher stagiaire à la CAB dans ses missions et ses travaux. Ce comité de pilotage était composé d'animateurs, de techniciens et de Julien Cesbron référent professionnel en volaille à la CAB.

Nos derniers remerciements sont adressés à Marine Faucher étudiante en licence pro AB à l'IUT d'Angers, pour l'ensemble de son implication personnelle dans ce projet et pour la qualité de son travail.

Le Conseil d'Administration de la CAB





LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO

Le réseau Bio rassemble cinq groupes départementaux de producteurs

GAB 44 – GABBANJOU – CIVAM Bio 53 – GAB 72 – GAB 85

La Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire
fédère depuis 1991 ces organisations.

NOS OBJECTIFS

- Développer l'agriculture biologique en Pays de la Loire
- Construire des filières Bio locales et cohérentes
- Rassembler et défendre les producteurs Bio
- Sensibiliser le grand public

NOS COMPÉTENCES, AU SERVICE DES PRODUCTEURS

- Accompagnement des conversions
- Appui technique aux producteurs Bio
- Montage de dossiers individuels
- Animation de filières de production
- Valorisation des produits Bio locaux
- Soutien des producteurs Bio



QUI SOMMES NOUS ?



CAB Pays de la Loire

Angers

02 41 18 61 40

www.biopaysdelaloire.fr



LOIRE-ATLANTIQUE

GAB 44 – Nozay

02 40 79 46 57

accueil@gab44.org



MAINE ET LOIRE

GABBANjou – Murs Erigné

02 41 37 19 39

gabbanjou@wanadoo.fr



MAYENNE

CIVAM Bio 53 - Laval

02 43 53 93 93

coordination@civambio53.fr



SARTHE

GAB 72 – Le Mans

02 43 28 00 22

contact@gab72.org



VENDEE

GAB 85- La Roche sur Yon

02 51 05 33 38

accueil@gab85.org

→ www.biopaysdelaloire.fr

Guide **éleveurs** **ELEVER** DES **VOLAILLES BIO**



Avec le soutien financier de



Région
PAYS DE LA LOIRE



• **CAB** •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

→ www.biopaysdelaloire.fr